



Bilan annuel : juillet 2024 – décembre 2025

Introduction du bilan par l'équipe projet du PRSE 4

Lors de la publication du 4^{ème} plan régional santé environnement (PRSE4), les trois copilotes du PRSE4 (ARS, DRIEAT, Région) se sont engagés à **réaliser une évaluation ambitieuse du plan et de ses impacts tout au long de sa mise en œuvre**.

La méthodologie de cette évaluation vous est présentée succinctement dans les pages suivantes. Elle repose sur une **évaluation de 26 fiches-actions clés** (sur les 53 fiches-actions qui constituent le plan), représentatives de toutes les ambitions et priorités régionales du PRSE4.

Ce premier bilan couvre la période de juillet 2024 à décembre 2025. Les résultats, fiche-action par fiche-action, montrent un **engagement soutenu des pilotes d'action et des partenaires** qu'ils ont mobilisés pour répondre aux objectifs du PRSE4. La **liste des réalisations concrètes (pages 13 à 17)** en témoigne tout comme le contenu de chacune des fiches évaluatives.

L'évaluation des fiches-actions est complétée par la **mise en valeur d'actions menées à l'échelle locale**, s'inscrivant pour certaines dans des dispositifs du PRSE4 (appels à projets, formation et accompagnement d'acteurs...) mais pour d'autres relevant de l'initiative des collectivités locales. Les **14 projets territoriaux** présentés dans ce bilan couvrent les 8 départements d'Ile-de-France et incarnent une des ambitions majeures du PRSE4 : être le **cadre d'intervention dans lequel tous les acteurs souhaitant s'engager peuvent s'intégrer** en adaptant les actions à leurs enjeux territoriaux. Nous aurons à cœur, dans les prochains bilans annuels, de poursuivre la mise en valeur cette mobilisation multiforme souvent innovante et inspirante pour d'autres collectivités et acteurs locaux et qui contribue à l'atteinte des objectifs du PRSE4.

D'autres rendez-vous sont déjà prévus au cours de l'année pour promouvoir les actions du PRSE4 et des acteurs locaux, que ce soit sur le site internet du PRSE4, sa newsletter ou dans des publications sur les réseaux sociaux. Restez attentifs !

Le prochain bilan, prévu fin 2026/début 2027, constituera un point d'étape symbolique, nous serons alors à mi-parcours du PRSE4. Il sera l'occasion de détailler le niveau d'exécution des 53 fiches-actions et de valoriser les résultats déjà atteints, sans omettre les éventuelles difficultés et potentiels abandons ou adaptations des objectifs en fonction du contexte et de l'évolution des enjeux santé environnement régionaux. Le **5^{ème} Forum Santé Environnement qui sera organisé début 2027** sera le lieu pour en débattre avec tous les acteurs franciliens mobilisés.

Sommaire

1 — Vue d'ensemble du PRSE 4

Pages 4 - 17

2 — Evaluation des 26 fiches-actions clés :

- Synthèse de la démarche
- Détails des évaluations

Pages 18- 87

3 — Dynamiques départementales : exemples de mobilisation des acteurs locaux en santé environnement

- Synthèse de la démarche
- Détails départementaux

Pages 88-114

1

Vue d'ensemble du PRSE 4

PRSE4 : Un cadre d'action privilégié pour répondre aux enjeux de santé environnement franciliens

Les **collectivités territoriales**, les piliers de la mise en œuvre du PRSE4

Des **ambitions nouvelles** pour agir, tous ensemble, pour une population en meilleure santé et un environnement plus sain



Une **élaboration en concertation** avec la société civile et les parties prenantes qualifiées

Une logique **d'approfondissement des dynamiques** initiées par le PRSE 3 et le PNSE 4

Une **articulation avec les grands plans sectoriels et les politiques publiques** déjà mis en œuvre par les collectivités et par l'Etat



3

Structures copilotes du PRSE 4

Préfecture de la Région Île-de-France (DRIEAT), Région Île-de-France, ARS Île-de-France

Pilotage du PRSE 4 : Temps forts depuis le lancement du plan

- 1^{ère} **Conférence des pilotes**
- Adoption du PRSE4
- Lancement 1^{er} appel à projets (**AAP**) PRSE4

Juin – Juillet 2024

- 3^{ème} édition du Forum Santé Environnement (**FSE**)
- Préfiguration du Comité d'Animation Territoriale (**CAT**)

Décembre 2024

- Lancement du Centre de Ressources Santé Environnement (**CRSE**) Professionnels de santé
- **COPIL PRSE4**

Avril 2025

- Installation du CAT
- CRSE Collectivités
- Bilan des 10 actions phares

Juillet 2025

- 1^{ère} édition de la Newsletter PRSE4

Novembre 2025

Novembre 2024

- COPIL PRSE4

Février 2025

- Lancement de la 1^{ère} édition des **Trophées Santé Environnement** (AMIF+ADEME +ARS)

Juin 2025

- Lancement de l'évaluation des 26 fiches-actions clés

Octobre 2025

- Questionnaire en ligne adressé aux pilotes
- 2^{ème} Conférence des pilotes
- Entretiens départementaux

Décembre 2025

- COPIL PRSE 4
- **Bilan annuel**

Et pour 2026 ?

- Janvier : **4^{ème} Forum Santé Environnement**
- 1^{er} trimestre : **Comité d'Animation Territoriale**, **2^{ème} Newsletter PRSE 4**
- **Et plein d'autres événements encore....**

Pilotage du PRSE 4 : Comité d'animation territoriale (CAT)

Le CAT a pour mission principale le suivi de la mise en œuvre des fiches-actions en lien avec les collectivités territoriales (avis, recommandations). Il vise également à valoriser les actions notables en santé environnement des collectivités territoriales, favoriser les échanges entre pairs et appuyer les collectivités pour développer une politique en santé environnement.

Réunion de préfiguration – Décembre 2024

Participants

- **~20 représentants des collectivités territoriales**
- **Acteurs régionaux en lien avec les collectivités territoriales :**
AMIF (association des maires d'Île-de-France), Ekopolis, Fredon Île-de-France, Réseau ISEE

Sujets à l'ordre du jour

- Définition des **missions du CAT**
- Définition des **modalités de fonctionnement** (membres, réunions...)



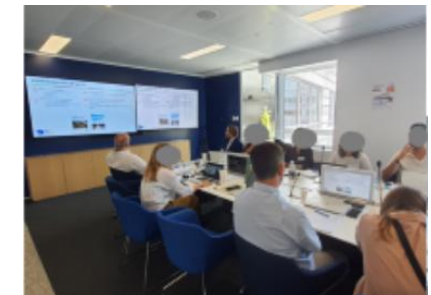
Réunion d'installation – Juillet 2025

Participants

- **14 représentants des collectivités territoriales**
- **6 représentants des acteurs régionaux :** ADEME Île-de-France, AMIF, ORS Île-de-France (Observatoire Régional de Santé), Réseau ISEE

Sujets à l'ordre du jour

- **PRSE 4 et CAT** (cadre, ressources disponibles, modalités de travail...)
- COP régionale et **adaptations face au changement climatique**
- **Temps collaboratif en sous-groupes :**
analyse croisée d'actions du PRSE 4 et de leviers de la COP
 - Renaturer et désimpermeabiliser (Fiche-action 9.1 du PRSE 4)
 - Pourvoir le besoin de fraîcheur en ville (Fiche-action 9.2 du PRSE 4)



Pilotage du PRSE 4 : Conférence des pilotes

La Conférence des pilotes a vocation à réunir l'ensemble des pilotes des fiches-actions, pour échanger sur l'avancement de la mise en œuvre du plan et valoriser les actions menées dans le cadre du PRSE 4. Cette instance est également l'occasion d'identifier les besoins des pilotes et de proposer des pistes d'évolution.

1^{ère} Conférence des pilotes – Juin 2024

Participants

- ~50 pilotes d'actions

Sujets à l'ordre du jour de la réunion de préfiguration

- PRSE 4 (principes, gouvernance...) et atelier découverte
- **Dispositif d'évaluation du PRSE 4**
- **Mise en œuvre des fiches-actions 16.1 et 4.5**



2^{ème} Conférence des pilotes – Octobre 2025

Participants

- ~50 pilotes d'actions

Sujets à l'ordre du jour

- Synthèse de la 1^{ère} année du PRSE 4 (actions mises en œuvre, pilotage...)
- **Temps de rencontres entre les pilotes** (« Speed-dating professionnel ») pour favoriser les synergies
- **Travail en sous-groupes sur un sujet d'actualité du PRSE 4** pour identifier des solutions opérationnelles



Pilotage du PRSE 4 : Forum Santé Environnement

Le Forum Santé Environnement est un événement annuel, ouvert à l'ensemble des acteurs de la santé environnement. Il vise à partager l'état d'avancement du PRSE 4, valoriser des actions mises en œuvre dans le cadre du plan, et favoriser les échanges et interactions au sein de la communauté santé environnement.

3^{ème} Forum Santé Environnement – Décembre 2024

Contexte

Après deux Forums Santé Environnement centrés sur les étapes d'élaboration du PRSE 4 (en décembre 2022 et octobre 2023), la 3^{ème} édition du Forum était la première consacrée à la mise en œuvre du PRSE4.

Participants

100+

participants (élus, techniciens, experts)

Sujets à l'ordre du jour

- Présentation des **priorités régionales et de leurs déclinaisons opérationnelles**
- Présentation des **modalités pour assurer la mise en œuvre du plan et son suivi**
- **3 tables rondes thématiques**, animées par plusieurs pilotes du PRSE 4 pour présenter leurs fiches-actions et les premiers résultats concrets :



Table ronde n°1 :
Sensibiliser le jeune public



Table ronde n°2 :
Former les professionnels de santé



Table ronde n°3 :
Renforcer l'observation régionale et agir à l'échelle locale

PRSE 4 : Structure générale

		Priorités	Fiches-actions	Fiches-actions clés	Fiches-actions phares
1	Réduire les expositions humaines aux facteurs environnementaux préoccupants , renforcer leur surveillance et améliorer les connaissances	5	19	7	2
2	Anticiper les effets du changement climatique et adapter les politiques de prévention et de sécurité sanitaire	3	11	7	2
3	Intégrer les enjeux de santé environnement dans les politiques publiques d'aménagement et de logement , dans une perspective de réduction des inégalités environnementales de santé	4	14	6	2
4	Accompagner les citoyens, les professionnels de santé, les collectivités territoriales et les acteurs locaux, pour agir face aux problématiques de santé environnementale	4	9	6	4



Le PRSE 4, c'est :

4 axes transversaux, rassemblant **16 priorités régionales**, avec 3 à 5 fiches-actions par priorité régionale (**soit 53 fiches-actions au total**)

PRSE 4 : Priorités régionales

Axe 1

- **Priorité 1** : Réduire les **expositions chimiques des plus jeunes** (nourrissons, enfants, adolescents)
- **Priorité 2** : Développer et coordonner les **systèmes de surveillance et d'alerte des pollens et de moisissures** dans l'air extérieur
- **Priorité 3** : Minimiser les **expositions alimentaires aux substances préoccupantes** pour la santé
- **Priorité 4** : Développer des indicateurs complémentaires aux paramètres réglementaires pour mieux caractériser les effets de l'exposition à la **pollution atmosphérique et sonore**
- **Priorité 5** : Promouvoir la **recherche scientifique** portant sur les facteurs environnementaux préoccupants et l'exposome

Axe 2

- **Priorité 6** : Identifier les **vulnérabilités des territoires** et promouvoir **l'adaptation au changement climatique** afin de limiter ses impacts sur la santé
- **Priorité 7** : Surveiller et prévenir les **zoonoses, les maladies vectorielles et l'expansion des espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine**
- **Priorité 8** : Anticiper et réduire les impacts sur la santé des **différents usages de l'eau**

Axe 3

- **Priorité 9** : Favoriser l'intégration, dans la conception et la mise en œuvre des politiques et projets d'aménagement du territoire, des **outils et méthodes** permettant de rendre effectifs les principes d'**urbanisme favorable à la santé**
- **Priorité 10** : Favoriser les **démarches participatives** dans le cadre des projets d'aménagement
- **Priorité 11** : Renforcer les politiques de **lutte contre le mal-logement** et son impact sanitaire
- **Priorité 12** : Adapter les projets d'aménagement urbain pour tenir compte de la **compatibilité des usages avec la qualité des sols**

Axe 4

- **Priorité 13** : Permettre **aux citoyens d'adapter leurs comportements** en fonction de leur exposition environnementale
- **Priorité 14** : Renforcer le parcours de **formation des professionnels de santé** dans le domaine de la santé environnementale
- **Priorité 15** : Développer les **actions de prévention et d'éducation** en santé environnement à l'attention des **publics sensibles**
- **Priorité 16** : **Former et outiller les collectivités territoriales** pour développer des réponses locales aux expositions environnementales

Appel à projets PRSE 4 : Etape clé dans l'amélioration des conditions de vie et de santé des population franciliennes

La santé environnement placée au cœur des priorités régionales

Lancé en juillet 2024 et clôturé en octobre 2024, l'appel à projets (AAP) PRSE4 permet d'accompagner des initiatives innovantes autour de 4 grands axes thématiques :

- **Réduction des inégalités environnementales** de santé via des outils et aménagements urbains adaptés
- **Amélioration des conditions d'habitat**, en ciblant les occupants de logements dégradés et en les sensibilisant à la préservation de leur santé
- Prévention des **risques liés au changement climatique** (ex : vagues de chaleur)
- Promotion d'une dynamique **Une Seule Santé** (USS), intégrant les dimensions humaine, animale et environnementale dans les politiques de territoire

12

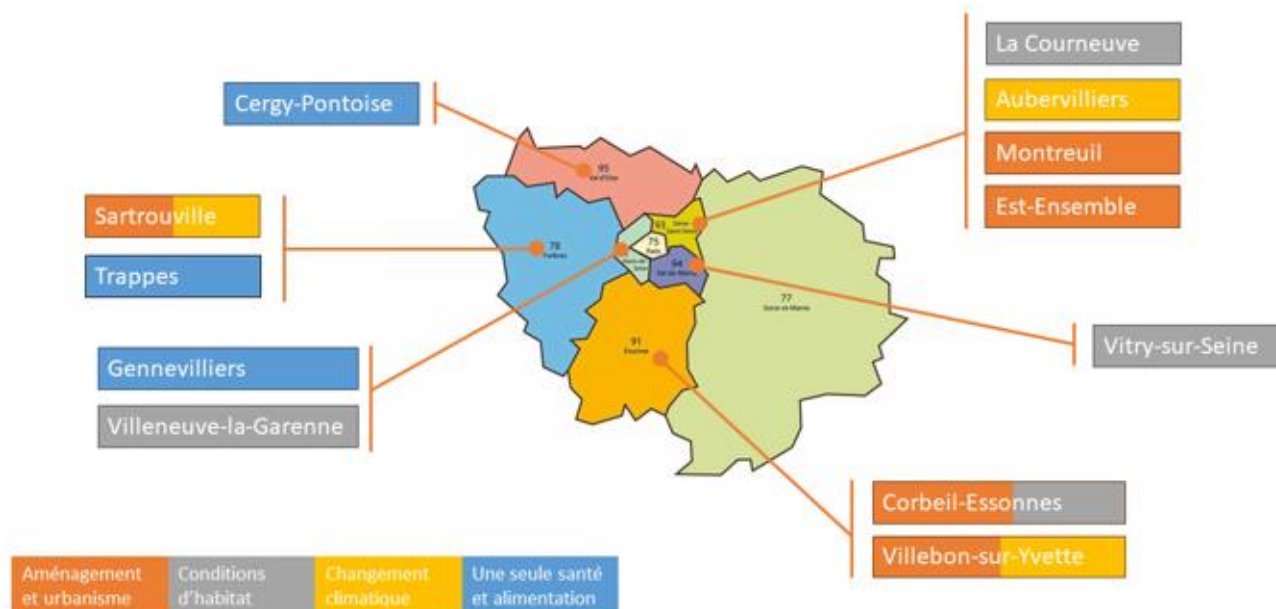
Collectivités territoriales accompagnées

14

Projets soutenus

350 000€

D'enveloppe globale



- 21 candidatures reçues : 14 projets retenus, sur 6 départements
- 10 communes, 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Territoires exposés à un cumul de risques environnementaux, identifiés via la [cartographie de la multi-exposition de l'Observatoire régional de santé](#) (ORS)

Accompagnement financier et méthodologique

- Soutien financier accordé, entre 8 000 € et 50 000 € par projet
- Accompagnement méthodologique (Ekopolis + ORS)
- Accompagnement pour **développer la participation citoyenne** dans la conduite de projet, via le programme Particip'Action (DRIEAT)



Evaluation des projets accompagnés par l'AAP PRSE 4 prévue en 2026

Exemples de réalisations (1/5) : Campagnes de surveillance et études



7 campagnes de mesure des particules ultrafines dans différents environnements et à différentes saisons (2021-2025)

- Airparif (Action 4.1)



Publication de l'étude SOMNIBRUIT (décembre 2025)

- Bruitparif + ORS (Action 4.4)



Campagnes de mesure du plomb environnemental dans 59 aires de jeux (2024-2025)

- LCPP + ARS (Action 12.4)



Publication du livre blanc
« **Recherche Santé Environnement et territoires** » (mars 2025)

- Réseau ISEE +UPEC E-City + Sciencis (Action 5.3)

Exemples de réalisations (2/5) : guides et outils



Publication du guide PAQA et organisation de webinaires à l'attention des collectivités territoriales (septembre et décembre 2025)

- DRIEAT et ARS (Action 4.2)



Développement d'**outils de prévention dans le cadre de la recherche-action destinés aux équipes hospitalières** (2024-2026)

- CNAM et APHP (Action 5.2)



Création du centre de ressources santé environnement à l'attention des professionnels de santé (avril 2025)

- CRPPE + ARS (Action 14.1)



Ouverture de la rubrique CRSE à l'attention des collectivités territoriales sur le site internet PRSE (juillet 2025)

- Equipe-projet (en lien avec action 16.2 et CAT)

Exemples de réalisations (3/5) : formation et sensibilisation



Formation des lauréats de l'AAP PRSE4 pour l'intégration de la participation citoyenne dans leurs projets (2024)

- DRIEAT (Action 10.1)



Expérimentation de 3 nouvelles formations pilotes pour les acteurs de l'éducation populaire (2024 – 2025)

- Graine Île-de-France (Action 15.1)



Conférences Santé Environnement. Guide pour améliorer le climat sonore dans les lycées d'Île-de-France. Projet « dose le son...protège ton audition » (2024-2025)

- Région (Action 15.2)



Mobilisation pour les projets interacadémiques des 2 dernières années scolaires sur les thématiques « eau » et « sols » (2025 – 2026)

DRIEAT, ARS, ORS (Action 15.2)



Sensibilisation des élèves de 2 lycées professionnels aux risques auditifs associés à leurs futurs métiers et à leurs activités de loisir (2025)

- CidB (Action 15.3)

Exemples de réalisations (4/5) : événements et dispositifs



Organisation de la **Journée Francilienne Urbanisme Favorable à la Santé 2025** sur le thème « ville inclusive » (octobre 2025)

- Ekopolis (Action 9.3)



Constitution d'un **réseau de correspondants « EESH - espèces à enjeux pour la santé humaine »** : (29 EPCI/EPT intégrés) et organisation de 2 sessions de formation (juin 2025)

- FREDON Île-de-France (Action 7.2)



Préfiguration de la **communauté des acteurs de la recherche en santé environnement** (mars 2025)

- ÎSEE + UPEC E-city + Sciencis (Action 5.3)



Organisation d'une **journée francilienne d'échange sur l'agriculture urbaine et la santé environnementale** : Quels outils développer pour favoriser les projets d'agriculture urbaine ? (juin 2025)

- ARS + DRIAAF (Action 3.2)

Exemples de réalisations (5/5) : soutien de projets locaux



Appel à projets « collectivités territoriales : 14 projets (12 collectivités) soutenus financièrement et méthodologiquement + formation participation citoyenne (2024)

- ARS + DRIEAT (multiples actions)



Appel à manifestation d'intérêt « soutenir et accélérer la transition alimentaire dans les EHPAD » : 4 établissements retenus pour un diagnostic et un accompagnement personnalisés (2025)

- DRIAAF (Action 3.1)



Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « expérimentation de nouveaux usages des eaux non conventionnelles » : accompagnement méthodologique pour définir leur projet (2026)

- ARS + DRIEAT + CEREMA Île-de-France (Action 8.3)

2

Evaluation des 26 fiches-actions clés

2.1 : Synthèse de la démarche

Rappel des objectifs des fiches-actions clés



Objectif	Critère d'identification	Travaux spécifiques
Proposer des solutions concrètes et opérationnelles aux besoins franciliens	Thématique (formation, mise en œuvre de démarches nouvelles et d'outils de recherche/sensibilisation...)	Suivi de l'état d'avancement , notamment via la mise à jour des feuilles de route
Constituer des traceurs du PRSE 4 et de son avancement	Représentativité des caractéristiques du PRSE 4 Caractère innovant (sujet, modalités d'action...)	Evaluation approfondie du degré de réponse apportée aux besoins du territoire francilien +
Publiciser le PRSE 4 auprès des collectivités territoriales, des professionnels de santé, du grand public ...	Visibilité & sensibilité (actualité, préoccupation du public...) Pilotage & stratégie (niveau d'engagement des copilotes...)	Communications régulières (état d'avancement, résultats obtenus..) +

Evaluation des 26 fiches-actions clés : Objectifs et calendrier

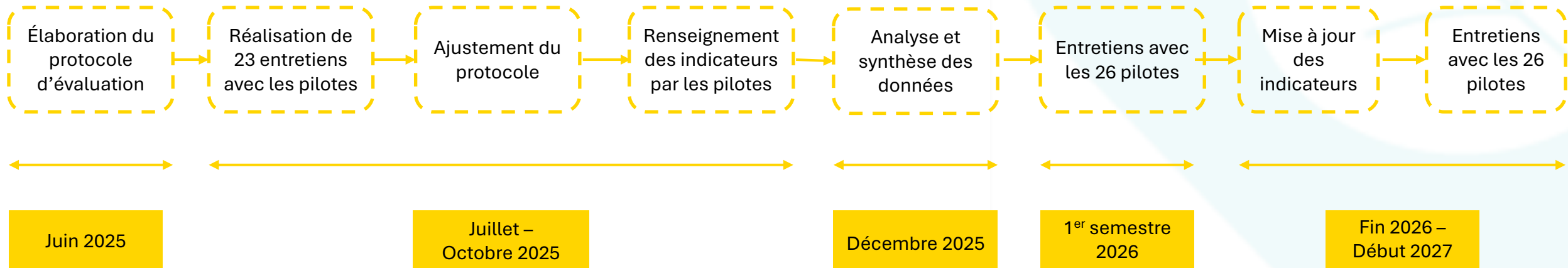
Objectif de la démarche

L'évaluation *in itinere* des 26 fiches-actions clés vise à :

- Evaluer les modalités d'actions, les réalisations obtenues, les résultats et leurs effets
- Valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre du PRSE 4
- Identifier les points de blocage et les difficultés rencontrées par les pilotes

Cette évaluation durera jusqu'en **2028**, afin de fournir aux 3 copilotes du PRSE 4 une vision évolutive du bon avancement de chaque fiche-action clé. Cette évaluation, s'inscrivant dans la durée, est **également l'occasion pour chaque pilote de mettre en place le recueil des indicateurs** (par exemple : questionnaire de satisfaction) et de **compléter et enrichir sa feuille de route**.

Calendrier d'évaluation



Evaluation des 26 fiches-actions clés : Grands principes

Une **méthodologie commune** appliquée à l'ensemble des actions clés

Un **protocole socle commun** pour les 26 fiches-actions clés, pour obtenir des résultats comparables

La **prise en compte des spécificités des fiches-actions**, avec une déclinaison des indicateurs par fiche

Le recueil **d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs**, réalisé au cours du 4^{ème} trimestre de chaque année

L'objectivation des résultats obtenus et de l'efficacité des actions mises en œuvre tout au long du PRSE 4

La **co-construction du protocole d'évaluation avec les pilotes**, pour s'assurer de sa cohérence avec les réalités du terrain

Evaluation des 26 fiches-actions clés : Structure du protocole

Une base commune aux 26 fiches-actions

5 axes structurant le protocole, auxquels sont associées deux ou trois questions évaluatives

Cohérence
de l'action par rapport aux grands principes du plan

Pertinence
de l'action au vu de la problématique initiale

Efficienne
de l'action selon les ressources dédiées

Efficacité
de l'action face aux objectifs

Utilité
de l'action par rapport aux besoins et enjeux identifiés

Des indicateurs spécifiques à chaque fiche-action

PROTOCOLE D'EVALUATION DE LA FICHE 3.3			
Soutenir les initiatives vertueuses des entreprises et autres acteurs de la transformation permettant de proposer des produits alimentaires locaux et de qualité			
Axe	Questions évaluatives	Indicateurs	
Cohérence de l'action par rapport aux grands principes du plan	Dans quelle mesure l'action intègre-t-elle les principes transversaux du PRSE4 dans sa conception et sa mise en œuvre ?	Nombre de projets ciblant des structures/zones à forte précarité alimentaire et nombre de dispositifs alimentaires inclus dans la démarche	
		Existence d'un volet participatif pour la restructuration des filières agricoles et alimentaires	
PROTOCOLE D'EVALUATION DE LA FICHE 7.2			
	Renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces animales et végétales impactant la santé humaine et la biodiversité		
Axe	Questions évaluatives	Indicateurs	
Pertinence de l'action par rapport à la problématique initiale	Cohérence	Dans quelle mesure l'action intègre-t-elle les principes transversaux du PRSE4 dans sa conception et sa mise en œuvre ?	Nombre d'EPCI / départements à forte vulnérabilité sociale intégrés dans l'échantillonnage pour la constitution de la communauté d'acteurs
		Dans quelle mesure l'action est-elle cohérente avec les autres actions du PRSE 4 ? Avec les autres politiques publiques (ex : PRST, Plan Ecophyto, PRS...) ?	Nombre d'actions intégrant une approche participative (ex : conception de la communauté d'acteurs)
Efficacité de l'action face aux objectifs	Pertinence de l'action au vu de la problématique initiale	Dans quelle mesure l'action est-elle réalisée en coordination avec les acteurs pertinents ?	Nombre de partenaires communs/d'actions coordonnées avec d'autres actions du PRSE4
		Dans quelle mesure les conditions de mise en œuvre de l'action sont-elles toujours réunies ?	Nombre de cofinancements et référentiels communs avec d'autres dispositifs en matière de surveillance des espèces végétales et animales
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs	Les objectifs de l'action sont-ils adaptés aux enjeux spécifiques du territoire, du public cible ou du facteur environnemental concerné ?	Nombre de partenaires mobilisés (ex : INRAE, ARS...) et d'échelons territoriaux impliqués
		Dans quelle mesure le financement est adapté à l'impact recherché ?	Degré d'association des partenaires pour les différents travaux réalisés
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs	Dans quelles mesures les ressources (humaines, financières, matérielles) sont-elles mobilisées de manière optimale au regard des résultats obtenus ou attendus ?	Degré de maintien des dispositifs tels que prévus au lancement du PRSE4 (ex : financements, opérateurs, coordination régionale...)
		Quels sont les coûts du projet au regard des publics cibles à atteindre et réellement touchés ?	Ressenti sur le niveau de priorité actuel de la lutte contre les espèces animales et végétale impactant la santé humaine et la biodiversité dans les politiques régionales et nationales / Nombre de freins institutionnels relevés
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs	L'organisation et les modalités de travail ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?	Proportion et typologie des EPCI franciliens intégrés dans la communauté d'acteurs
		Les modalités de pilotage de l'action permettent-elles d'atteindre les résultats attendus ?	Proportion du territoire francilien couvert par les pièges connectés
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs	Les outils mobilisés permettent-ils d'atteindre les résultats attendus ?	Ressenti de l'adéquation entre le calibrage financier et le niveau d'impact recherché
		L'action a-t-elle produit des effets intermédiaires observables (ex. montée en compétence, mobilisation, changement de pratiques) ?	Écart entre budget prévisionnel et dépenses réelles
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Ressenti de l'adéquation entre les ressources humaines et matérielles disponibles et le niveau d'impact recherché
			Cohérence entre les ressources humaines mobilisées et la taille du réseau d'agents territoriaux mis en place
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Coût par piège connecté installé
			Coût par module de formation développé et diffusé
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Fréquence des réunions et échanges entre les parties prenantes
			Niveau de satisfaction des parties prenantes
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Instances de pilotage en place, modalités de suivi de l'état d'avancement
			Nombre d'actions prévues réalisées et taux de ces actions réalisées dans les délais impartis
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Nombre de modules de formation créés et nombre de formations réalisées
			Nombre de pièges connectés installés
Efficacité de l'action face aux objectifs	Efficacité de l'action face aux objectifs		Nombre d'agents ayant été formés et estimation du taux de satisfaction
			Augmentation des signalements et de la détection précoce des espèces animales et végétales impactant la

Evaluation des 26 fiches-actions clés : Principaux enseignements



Une première année et demie dynamique, marquée par la mise en place de nombreuses actions (sensibilisations dans les écoles/collèges, boîtes à outils, dispositifs de surveillance, accompagnement des collectivités, études...)



Des difficultés identifiées, principalement liées à des **enjeux de ressources humaines (temps disponible, expertises)** et au **contexte politique** (élections municipales)



Une forte implication des pilotes pour renseigner le protocole, mais des axes restent à clarifier :

- Efficience : financement des différentes fiches-actions
- Utilité : impacts des actions sur le territoire (encore prématurés pour certaines)

Axe 1 : Réduire les expositions humaines aux facteurs environnementaux préoccupants, renforcer leur surveillance et améliorer les connaissances

Cet axe a pour objectif de compléter la connaissance sur les facteurs environnementaux préoccupants et leurs effets sur la santé (perturbateurs endocriniens (PE), pollution sonore et atmosphérique...) et de réduire concrètement les expositions en Île-de-France. Il vise également à améliorer les connaissances sur les effets des multi-expositions aux différentes périodes de la vie, encore difficiles à évaluer, et être un vecteur pour faire connaître et valoriser des programmes de recherche.



3 Fiches-actions en cours
4 Fiches-actions en attente



5 priorités

Pilotage

5

Structures pilotes

dont 1 mobilisée sur plusieurs fiches-actions

» 2 pilotes en moyenne par fiche-action



Interactions avec ~2 autres
fiches-actions en moyenne*



12

Partenaires mobilisés à ce jour,*
Dont 1 mobilisé sur plusieurs fiches

» 5 partenaires identifiés,
mais non mobilisés

Vue d'ensemble

Principes du PRSE les plus intégrés



- Renforcement des compétences des acteurs locaux et usagers
- Déclinaison des actions à différentes échelles territoriales
- Réduction des inégalités de santé

Publics ciblés



- **Collectivités territoriales / Services de l'Etat** : ~60% des fiches-actions
- **Acteurs de la recherche, professionnel de santé** : ~60% des fiches-actions
- **Grand public / Usagers** : ~45 des fiches-actions
- **Publics vulnérables, sensibles** : ~45% des fiches-actions
- **Acteurs thématiques** (gestionnaires des bâtiments, acteurs agroalimentaires) : 33% des fiches-actions

Thématiques



- Qualité de l'air intérieur
- Qualité de l'air extérieur
- Substances CMR et PE
- Alimentation durable, bio
- Bruit nocturne / sommeil
- Amélioration des connaissances
- Surveillance, recueil de données
- Réduction des expositions
- Formation, accompagnement
- Sensibilisation, prévention

* Les informations présentées ne concernent que les fiches-actions dont le protocole a été renseigné

Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique et adapter les politiques de prévention et de sécurité sanitaire

Cet axe vise à développer des outils pour mieux caractériser les effets existants du changement climatique sur les facteurs environnementaux et anticiper ceux à venir. L'objectif est d'utiliser cette amélioration des connaissances pour adapter certaines politiques de prévention et de sécurité sanitaire, notamment dans le domaine des zoonoses, mais également dans la gestion des ressources en eau utilisées pour l'alimentation humaine et des eaux de baignade.



6 Fiches-actions en cours

1 Fiche-action en attente



3 priorités

Pilotage

8

Structures pilotes

dont 3 mobilisées sur plusieurs fiches-actions

» 3 pilotes en moyenne par fiche-action



Interactions avec ~1 autre fiche-action en moyenne*



15

Partenaires mobilisés*

dont 2 mobilisés sur plusieurs fiches

» 6 autres partenaires identifiés, mais non mobilisés

Vue d'ensemble

Principes du PRSE les plus intégrés

- » **Approche Une seule santé**
- » **Renforcement des compétences des acteurs et des citoyens**
- » **Réduction des inégalités de santé**
- » **Prise en compte des effets du changement climatique**

Publics ciblés

- » **Collectivités territoriales / EPCI** : ~70 % des fiches-actions
- » **Grand public** : ~60% des fiches-actions
- » **Professionnels de santé** (humaine et/ou animale) : ~40% des fiches-actions
- » **Acteurs locaux thématiques** : ~30% des fiches-actions
- » **Publics spécifiques (élèves)** : ~15% des fiches-actions

Thématiques

- » **Adaptation au changement climatique**
- » **Maladies vectorielles**
- » **Faune sauvage**
- » **Gestion de l'eau, baignade**
- » **Espèces végétales et animales pouvant impacter la santé**
- » **Surveillance, recueil de données**
- » **Sensibilisation, prévention**
- » **Mise en réseau d'acteurs**
- » **Accompagnement, formation**
- » **Outils (aide à l'évaluation)**

* Les informations présentées ne concernent que les fiches-actions dont le protocole a été renseigné

Axe 3 : Intégrer les enjeux de santé environnement dans les politiques publiques d'aménagement et de logement dans une perspective de réduction des inégalités environnementales de santé

Cet axe vise à renforcer la prise en compte des problématiques de santé environnement dans les outils de planification urbaine, en s'appuyant notamment sur les outils développés dans le cadre du PRSE 3, à l'image de la cartographie du cumul d'expositions environnementales de l'ORS. La priorité est de viser les secteurs territoriaux cumulant les plus fortes expositions environnementales et notamment les populations les plus vulnérables, pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



4 Fiches-actions en cours
2 Fiches-actions en attente



4 priorités

Pilotage

7

Structures pilotes

dont 4 mobilisées sur plusieurs fiches-actions

» ~3 pilotes en moyenne par fiche-action



Interactions avec ~2 autres
fiches-actions en moyenne*



23

Partenaires mobilisés*

Dont 1 mobilisé sur plusieurs fiches

» 2 Fiches sans partenaire mobilisés

Vue d'ensemble

Principes du PRSE les plus intégrés



- Réduction des inégalités de santé
- Renforcement des compétences des acteur/citoyens et de la participation des citoyens

Publics ciblés



- **Collectivités territoriales / Services de l'Etat** : ~85% fiches-actions
- **Acteurs locaux thématiques, professionnels de terrain** (logement, éducation) : ~ 85% des fiches-actions
- **Publics vulnérables** (enfants, publics précaires/défavorisés) : 50% des fiches-actions



Thématiques



- Planification urbaine, aménagement, UFS
- Biodiversité, nature en ville, renaturation
- Mal logement, habitat,
- Accompagnement des acteurs
- Santé mentale
- Contamination des sols
- Participation citoyenne
- Outil cartographique
- Réduction des expositions
- Surveillance, recueil de données



* Les informations présentées ne concernent que les fiches-actions dont le protocole a été renseigné

Axe 4 : Accompagner les citoyens, les professionnels de santé, les collectivités et les acteurs locaux pour agir face aux problématiques de santé environnementale

Cet axe vise à accompagner la société civile, les acteurs de la santé (dans une approche une seule santé) et les collectivités territoriales pour avoir les moyens de s'emparer encore davantage des problématiques de santé environnementale, afin que celles-ci fassent l'objet d'une attention et d'actions à toutes les échelles territoriales et dans le quotidien des citoyens



5 Fiches-actions en cours

1 Fiche-action en attente



4 priorités

Pilotage

7

Structures pilotes

dont 2 mobilisées sur plusieurs fiches-actions

» ~3 pilotes en moyenne par fiche-action



Interactions avec ~2 autres
fiches-actions en moyenne*



30+

Partenaires mobilisés*

» 2 fiches mobilisant 19 partenaires

Vue d'ensemble

Principes du PRSE les plus intégrés

- Une seule santé
- Réduction des inégalités de santé
- Renforcement des compétences et de la participation des citoyens

Publics ciblés

- **Acteurs locaux relais thématiques** (éducation, observation) : ~65% des fiches-actions
- **Collectivités territoriales**: ~35% des fiches-actions
- **Publics vulnérables** (élèves, personnes précaires) : ~ 35% des fiches-actions
- **Grand public** : ~15% des fiches-actions
- **Professionnels de santé** : ~15% des fiches-actions



Thématiques

- Formation, sensibilisation
- Réduction des expositions
- Observation en santé environnement
- Sciences participatives
- Amélioration des connaissances
- Participation citoyenne
- Mise en réseau
- Accompagnement des acteurs
- Développement d'outils
- Surveillance, observation



* Les informations présentées ne concernent que les fiches-actions dont le protocole a été renseigné

2.2 : Evaluation des fiches-actions clés de l'axe 1

Détail des évaluations : structure (1/2)

Synthèse des objectifs de la fiche-action

Logo des structures pilotes d'action

FICHE-ACTION X.X :

Axe X – Priorité X

X

Intégration des principes du PRSE

Cohérence

Intégration dans l'écosystème

Liens au sein du PRSE 4

Thématique de la fiche-action

FA

PRSE4

Mobilisation des partenaires

Pertinence

Enjeux spécifiques du territoire ciblés

X

Statut de la fiche-action

Principaux publics ciblés

Principales thématiques traitées

Dispositifs existants intégrés / mobilisés par la fiche-action

Fiches-actions avec lesquelles des interactions existent (ex : actions partagées)

Etat des conditions de mise en œuvre par rapport au lancement du plan

Détail des évaluations : structure (2/2)

Instances et réunions mises en place pour assurer le suivi de la fiche-action

Actions réalisées sur la période d'évaluation dans le cadre de la fiche-action

Fiche-action X.X

Axe X – Priorité X

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Résultats obtenus

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

Ressenti des pilotes

Ressenti des pilotes

Utilité

Éléments quantitatifs et qualitatifs (ressenti des pilotes) quand au budget associé

Éléments quantitatifs et qualitatifs (ressenti des pilotes) quand aux ressources humaines et matérielles associées

Valeur ajoutée pour le territoire des actions réalisées dans le cadre de la fiche-action

Axe 1 : Liste des fiches-actions clés évaluées

- | | |
|-------------------------|---|
| FICHE-ACTION 1.1 | Outiller, former et accompagner au changement les établissements recevant du public sensible pour améliorer la qualité de l'air intérieur |
| FICHE-ACTION 1.2 | Réduire les sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens et éliminer les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) dans les équipements, matériels et consommables des établissements recevant du public sensible |
| FICHE-ACTION 2.1 | Renforcer le réseau de capteurs de polluants aérobiologiques et développer un système de modélisation prévisionniste pour l'Île-de-France |
| FICHE-ACTION 3.3 | Soutenir les initiatives vertueuses des entreprises et autres acteurs de la transformation permettant de proposer des produits alimentaires locaux et de qualité |
| FICHE-ACTION 4.1 | Développer la surveillance des particules ultrafines, du potentiel oxydant et des pesticides dans l'air extérieur |
| FICHE-ACTION 4.4 | Améliorer les connaissances du lien bruit-sommeil des franciliens en prenant en compte les principales sources nocturnes de bruit |
| FICHE-ACTION 5.1 | Soutenir le développement de programmes de recherche sur les facteurs environnementaux préoccupants |

FICHE-ACTION 1.1 : Outiller, former et accompagner au changement les établissements recevant du public sensible pour améliorer la qualité de l'air intérieur (1/2)

Axe 1 – Priorité 1



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



Cette action vise à accompagner la mise en œuvre de la nouvelle réglementation de la qualité de l'air intérieur (QAI) sur le territoire francilien et d'en faire la communication. Elle s'adresse aussi bien aux gestionnaires des bâtiments (maternités, crèches et halte-garderie, écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées) qu'aux usagers (enfants et personnel).



En attente



- Collectivités territoriales
- Gestionnaires des bâtiments
- Usagers, publics sensibles



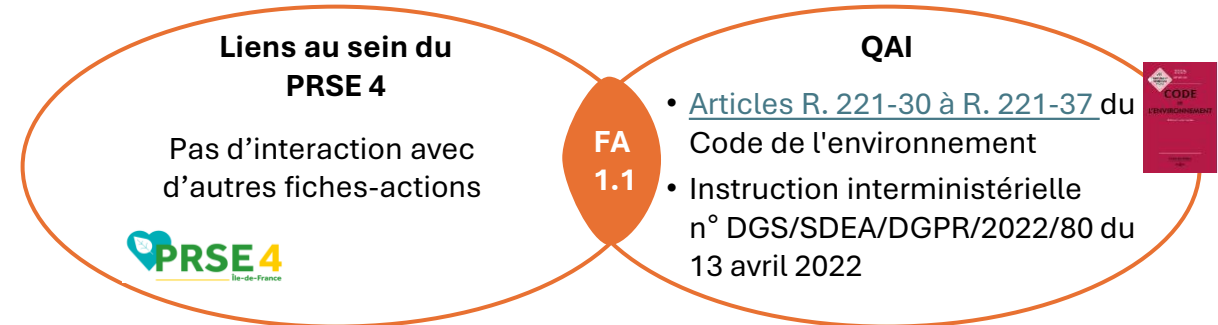
- Qualité de l'air intérieur
- Accompagnement des acteurs locaux
- Réglementation

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Déclinaison territoriale de l'action 14.4 du PNSE4** « Améliorer la qualité de l'air intérieur des établissements accueillant des populations sensibles en continu et notamment aux moments clés de la vie du bâtiment », en accord avec l'instruction interministérielle du 13 avril 2022
- Fiche-action visant à **l'amélioration des connaissances et le renforcement des compétences** des acteurs locaux et usagers

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

5

Partenaires potentiels rencontrés



UD92



Enjeux spécifiques

Etat des lieux de la prise en compte de la réglementation par les collectivités

- Prévion : sollicitation de l'ensemble des collectivités (*enquête non réalisée*)

Typologie des établissements recevant du public (ERP) franciliens ciblés

Données non disponibles à ce stade



Changements du contexte de la QAI (acteurs, réglementation..) depuis l'élaboration du PRSE 4, entrainant des difficultés de positionnement

FICHE-ACTION 1.1 : Outiller, former et accompagner au changement les établissements recevant du public sensible pour améliorer la qualité de l'air intérieur (2/2)

Axe 1 – Priorité 1



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Pas d'échanges réguliers entre les parties prenantes (pilotes, partenaires)
- Réunions multilatérales au niveau des services

Résultats obtenus

Enquête auprès des collectivités

Données non disponibles à ce stade

Cartographie des acteurs de l'écosystème QAI

Données non disponibles à ce stade

Webinaires de diffusion des bonnes pratiques

Données non disponibles à ce stade

Identification des sources de financement existantes

Données non disponibles à ce stade

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation
avec le niveau d'impact recherché

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés



- DRIEAT : 1 agent
- Région : 1 agent

Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation
avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Enseignements issus de l'enquête

Données non disponibles à ce stade

Utilisation de la cartographie par les acteurs

Données non disponibles à ce stade

Participations aux webinaires (nombre, typologie, taux de satisfaction)

Données non disponibles à ce stade

Financements : Nouvelles actions possibles identifiées

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 1.2 : Réduire les sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens et éliminer les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) dans les équipements, matériels et consommables des établissements recevant du public sensible (1/2)

Axe 1 – Priorité 1



Cette action vise à permettre aux gestionnaires d'établissements recevant du public sensible d'identifier les matériaux et produits contenant des substances PE/CMR et de les former pour leur permettre de connaître les alternatives et les bonnes pratiques à mettre en place. Elle vise d'accompagner les collectivités territoriales dans leur activité de maîtrise d'ouvrage afin de substituer les équipements et matériels sources de substances nocives dans l'environnement bâti.

En attente



- Publics vulnérables (1000 premiers jours)
- Gestionnaires d'établissements
- Collectivités territoriales



- Substances CMR et PE
- Réduction des expositions
- Formation, sensibilisation

Protocole non renseigné

- Cette fiche-action n'a pas pu être lancée en 2024-2025 en raison d'une **indisponibilité des pilotes d'action initialement identifiés à l'ARS et à la Région.**

Perspectives 2026

- En 2026, il est prévu de recourir à un partenaire extérieur **pour développer une nouvelle approche intégrant la transposition de la charte écomaternité** (projet porté dans le cadre du PRSE3 par l'ARS avec l'AP-HP) **dans des structures d'accueil de jeunes enfants.**
 - Structures cibles : le projet devrait s'intéresser dans un premier temps **aux centres de protection maternelle et infantile (PMI)**
 - Périmètre : La charte écomaternité, accessible sur le [site internet de l'ARS Île-France](#), décline dans 8 champs d'application des mesures visant à réduire les expositions environnementales des nouveau-nés, des mamans et des personnels de la maternité.
→ Ces actions intègrent notamment des mesures pour **réduire les expositions aux perturbateurs endocriniens et aux substances CMR.**
- La déclinaison de cette charte dans des structures d'accueil de jeunes enfants (PMI dans un premier temps) conduira à **l'élaboration de guides et de programmes de formation à l'attention des acteurs locaux.**



FICHE-ACTION 2.1 : Renforcer le réseau de capteurs de polluants aérobiologiques et développer un système de modélisation prévisionniste pour l'Île-de-France (1/2)

Axe 1 – Priorité 2



Cette action vise à tendre vers un système intégrant des mesures en temps quasi réel et d'affiner la cartographie régionale du risque allergique lié à l'exposition au pollen (RAEP) en termes d'échelles spatiales et temporelles à travers un système de modélisation prévisionniste (à J+1, J+2).



En attente



- Acteurs de la recherche
- Professionnels de santé
- Grand public



- Pollens, polluants aérobiologiques
- Surveillance, recueil de données
- Amélioration des connaissances

Protocole non renseigné

- La mise en œuvre de la fiche-action 2.1 a été mise en pause en 2025 en raison de la dissolution de l'association RNSA, copilote de l'action, ordonnée par la justice en avril 2025.

Perspectives 2026

- Une restructuration du dispositif de surveillance des pollens a été définie au niveau interministériel, identifiant désormais les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (ASQAA) pour assurer cette surveillance.
→ En Île-de-France, **AIRPARIF reprend ainsi, à partir de 2026**, le pilotage de la surveillance des pollens, en lien avec la Région et l'ARS, cofinanceurs.
- Cette remise à plat du dispositif de surveillance est l'occasion de mettre en place une **nouvelle gouvernance et réorganiser les modalités de surveillance**, notamment en intégrant des capteurs en temps réel pour améliorer les prévisions et l'information au public et aux professionnels de santé, s'intégrant pleinement dans les objectifs de la fiche-action.

FICHE-ACTION 3.3 : Soutenir les initiatives vertueuses des entreprises et autres acteurs de la transformation permettant de proposer des produits alimentaires locaux et de qualité (1/2)

Axe 1 – Priorité 3



Cette action vise à soutenir et d'accompagner les agriculteurs et entreprises de la transformation, inscrits dans des démarches de production et de transformation locale, de qualité, respectant la saisonnalité des produits.



En attente



- Entreprises agroalimentaires
- Filière biologique
- Lycées



- Alimentation saine, bio, locale
- Accompagnement des acteurs
- Réduction des expositions

Protocole non renseigné

La feuille de route de la fiche-action 3.3 est en cours de redéfinition, afin de prendre en compte l'évolution des soutiens régionaux portés aux acteurs de la transformation proposant des produits alimentaires locaux et de qualité, dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole et alimentaire.

FICHE-ACTION 4.1 : Développer la surveillance des particules ultrafines (PUF), du potentiel oxydant (PO) et des pesticides dans l'air extérieur (1/2)



Cette action vise à développer le recueil des données d'exposition aux PUF, au PO et pesticides, de manière à améliorer les connaissances sur leurs impacts sanitaires. L'objectif est également d'aider les décideurs à orienter leurs politiques publiques pour la réduction de leurs émissions et de sensibiliser le grand public vis-à-vis de ces polluants et indicateurs.



En cours



- Collectivités territoriales
- Services de l'Etat
- Grand public
- Acteurs de la recherche



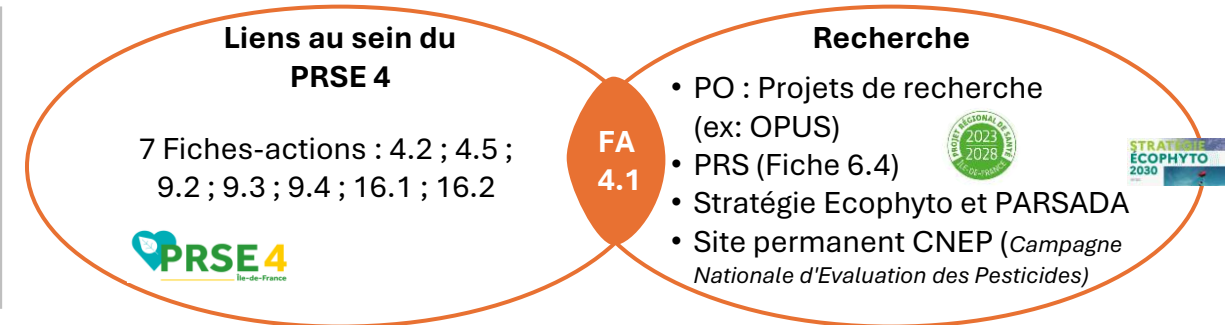
- Qualité de l'air extérieur
- Amélioration des connaissances
- Surveillance, recueil de données

Intégration des principes du PRSE

- **Amélioration de l'observation** des PUF, du PO et des pesticides, et de **leurs conséquences sur la santé humaine**, et orienter des politiques publiques de réduction d'émissions
- **Démarche participative** (ex : travaux sur le PO co-construits avec l'Institut des Géosciences de l'Environnement ; échanges avec les collectivités ayant co-financé les travaux sur les PUF)

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

PUF : Ville de Paris, Métropole du Grand Paris (MGP), ARS, ADP, CA Paris Saclay
→ Echanges + cofinancement

PO : Métropole du Grand Paris, ARS, Ineris

Pesticides : DRIAAF, ARS

8 Partenaires mobilisés



Pertinence

Enjeux spécifiques

Typologie de situation - PUF

- Campagnes en situation générale (hivernale et estivale) et en zones de pollution surexposées (trafic routier, chauffage au bois, proximité aéroportuaire)

Pesticides

- Plan d'échantillonnage d'une campagne de mesure prenant en compte les variabilités territoriales (urbain dense, périurbain, rural...)



5

Typologies de situations surveillées



Maintien des conditions de mise en œuvre sur les PO et PUF, mais mobilisation plus difficile sur les pesticides

FICHE-ACTION 4.1 : Développer la surveillance des particules ultrafines (PUF), du potentiel oxydant (PO) et des pesticides dans l'air extérieur (1/2)

Axe 1 – Priorité 4



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

PUF : Situations surveillées lors des campagnes de mesure

- Situation générale hivernale+ proximité chauffage au bois
- Situation générale campagne estivale
- Zoom parisien été et hiver (situation générale et proximité au trafic routier + chauffage au bois)
- Situations de proximité au trafic routier : Campagnes estivale et hivernale
- Campagne proximité aéroportuaire



7

Campagnes réalisées

5

Etudes publiées

1

Article scientifique

PO

- Mesures en continu sur un site urbain de fond



1

Rapport publié



Pesticides

- Synthèse des connaissances sur les pesticides dans l'air
- Dimensionnement en cours d'une nouvelle campagne de mesure

Effizienz

Financements



Financeurs et budget associé

- ARS : soutien de 75 000€ par an
- Ville de Paris (PUF), MGP (PUF, PO), ADP (PUF), CA Paris Saclay (PUF), Projets de recherche (PO)
- Pesticides : campagne, modélisation

Ressenti des pilotes



Difficultés à mobiliser les fonds publics (PUF) et pour financer les mesures de pesticides

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés



- AirParif :
 - 3 pilotes
 - Autres agents mobilisés (campagnes de mesures, validation / interprétation des résultats et valorisation)

Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Proportion de typologies identifiées* à ce jour renseignées par les campagnes

- PUF : 100 %
- Pesticides : 25 %
- PO : 20 %



- PUF : Site pérenne identifié (BP Est)
- Pesticides : Site pérenne à Paris 18e dans le cadre de la CNEP

*trafic routier, trafic aérien, fond urbain, fond rural, proximité aux sources (champs pour pesticides, chauffage au bois pour PUF ...)



Nouveaux territoires faisant désormais l'objet de mesures de surveillance



Renforcement de la pertinence des actions visant à réduire le trafic routier et le chauffage au bois via les résultats des mesures de PUF

FICHE-ACTION 4.4 : Améliorer les connaissances du lien bruit-sommeil des franciliens en prenant en compte les principales sources nocturnes de bruit (1/2)

Axe 1 – Priorité 4



Cette action vise à poursuivre la documentation des effets du bruit sur le sommeil par la fourniture de données scientifiques contextualisées à la situation francilienne, et à alerter sur la nécessité de réduire les expositions au bruit nocturne



En cours



- Collectivités territoriales
- Services de l'Etat
- Grand public
- Acteurs de la recherche



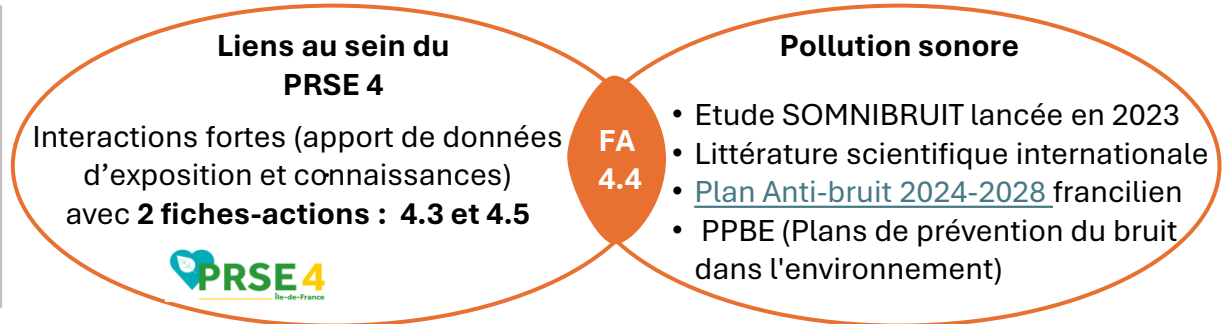
- Bruit nocturne / sommeil
- Surveillance, recueil de données
- Réduction des expositions

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : prise en compte des facteurs de confusion socio-économiques (niveau de désavantage social) dans les analyses conduites dans les études SOMNIBRUIT et Bruit-Sommeil
- **Prise en compte des effets du changement climatique** : prise en compte de l'impact du changement climatique sur les pratiques et les expositions au bruit de la population (ex : vie récréative dans l'espace public, ouverture des fenêtres...)

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

3 Partenaires scientifiques



Unité de recherche Sommeil-Vigilance-Fatigue de l'Hôtel Dieu (**VIFASOM**)

- Mobilisation des données concernant l'exposition au bruit nocturne
- Traitement statistique et expertise en épidémiologie
- Collecte et traitement des paramètres du sommeil

1 Partenaire institutionnel (Etude SOMNIBRUIT)



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Pertinence

Enjeux spécifiques

Contexte d'exposition au bruit nocturne étudiés

4

Contextes étudiés

- Trafic routier
- Trafic aérien
- Trafic ferroviaire
- Vie récréative



Fortes attentes en IDF (collectifs, associations, collectivités)

Population incluse dans l'étude Bruit-Sommeil

100

participants pour chaque type de contexte d'exposition

FICHE-ACTION 4.4 : Améliorer les connaissances du lien bruit-sommeil des franciliens en prenant en compte les principales sources nocturnes de bruit (2/2)

Axe 1 – Priorité 4



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Etude SOMNIBRUIT : **10 réunions organisées en 2024 et 2025**
 - Réunions toutes les 4 à 6 semaines en moyenne avec les partenaires
 - 5 COPIL avec les organismes soutenant le projet (HDH et GD4H)
- Etude Bruit-Sommeil : **Organisation similaire prévue** (ARS et Région au COPIL)

Résultats obtenus

Publication des résultats de l'étude écologique SOMNIBRUIT

- 1 [rapport d'étude](#)
- 1 [note de synthèse](#)
- 1 [communiqué de presse](#)
- **2 articles scientifiques publiés** : dans le [BEH](#) et dans l'[IJERPH](#)
- **3 présentations dans des congrès** : Congrès du Sommeil (21 nov. 2025) ; Congrès EMOIS (11-13 mars 2026) , Congrès ICBEN (14-16 juin 2026)
- **3 scripts opensource**: Calcul de l'indicateur de santé ; Création de terrasses sous SIG ; Calcul des statistiques d'exposition au bruit



Sensibilisation des acteurs institutionnels

- 16 déc. 2025 : Organisation conjointe par Bruitparif et l'ORS d'un [webinaire Bruit-Santé](#) (**100+** participants)
- Numéro spécial « [Bruit et Sommeil](#) » du [Francilophone](#)

~700

Acteurs sensibilisés

Préparation de l'étude individuelle Bruit-Sommeil

- Elaboration du protocole pour cette étude individuelle de type cohorte et développement des moyens d'instrumentation



Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- Etude Bruit-Sommeil : ARS, Région
- Etude SOMNIBRUIT (200k€) : HDH (+ appui technique du GD4H)
- Apport d'autofinancement par Bruitparif
- Soutien de l'ORS



Ressenti des pilotes

- ✓ **Calibrage financier en adéquation** (moyennant adaptation du protocole aux ressources mobilisées)

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Bruitparif :
 - 1 ETP en moyenne sur la durée de l'action
 - 3 ETP lors des périodes d'instrumentation



Ressenti des pilotes

- ✓ **Ressources en adéquation** avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Apports des études SOMNIBRUIT et Bruit - sommeil

- **Intégration d'un nouveau contexte d'exposition** (bruit lié à la vie récréative)
- **Caractérisation des effets de différents types de bruit** sur la qualité objective du sommeil (à venir)

- Appui pour les plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et les diagnostics préalables à la mise en place de contrats locaux de santé

Renforcement de la collaboration entre les partenaires de la fiche-action

- **Conventions cadres de coopération** entre le Vifasom et Bruitparif ; entre l'Institut Paris Region et Bruitparif
- **Projet d'étude de l'effet de l'exposition au bruit chez les patients insomniaques** (associant Bruitparif et le Centre du Sommeil)

FICHE-ACTION 5.1 : Soutenir le développement de programmes de recherche sur les facteurs environnementaux préoccupants (1/2)

Axe 1 – Priorité 5



Cette action vise à renforcer le développement des programmes de recherche en santé environnementale, afin d'améliorer la connaissance scientifique des liens entre ces facteurs et leurs effets sanitaires, pour définir des mesures de prévention adaptées.



En cours



• Acteurs de la recherche



• Facteurs environnementaux préoccupants

• Amélioration des connaissances

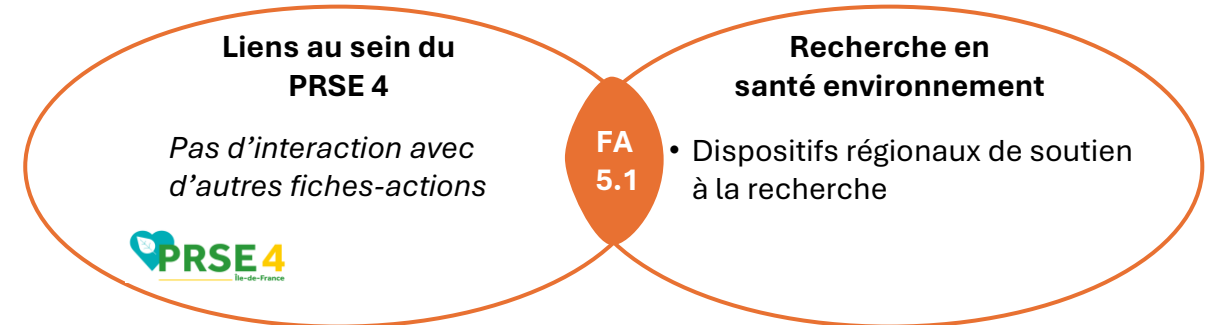
• Soutien à la recherche

Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** : Domaine de Recherche et d'Innovation Majeur (DIM One HEALTH 2.0 (DOH 2.0) parmi les 9 DIM labellisés sur 22-26) 
- **Renforcement des compétences des acteurs et citoyens** : participation du DIM One HEALTH 2.0 à la fête de la science annuelle (événement de diffusion de la culture scientifique auprès du grand public, dont le public scolaire)

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

Dispositifs de soutien s'inscrivant dans le cadre de la fiche-action

3

Dispositifs

- **DIM** → Réseaux de chercheurs franciliens
- **Paris Région PhD (PRPhD)** → recherches doctorales
- **Question d'intérêt majeur (QIM)** → programmes de recherche

» Soutien financier pour les personnels scientifiques, les projets d'équipement et les frais de coordination et d'animation

Pertinence

Enjeux spécifiques

Axes de recherche soutenus

- **DIM One Health 2.0** : maladies infectieuses vues sous l'angle du concept One Health
- **QIM Vulnérabilité pulmonaire** (effets des PUF dans l'air sur la vulnérabilité pulmonaire des jeunes enfants et des personnes âgées)
- **PRPhD** : Thématique "Santé/Environnement" en 2024 parmi les thématiques ciblées
2 nouveaux thèmes identifiés (AAP 2026) : prévention en santé & modèles économiques et organisationnels des transitions



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

FICHE-ACTION 5.1 : Soutenir le développement de programmes de recherche sur les facteurs environnementaux préoccupants (2/2)

Axe 1 – Priorité 5



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- **Sélection des projets** : COPIL, Conseils Scientifiques, Conseils d'administration
- **Suivi du projet** : équipe de coordination dédiée (coordinateur scientifique, chargé de projet) + suivi administratif par l'établissement bénéficiaire (DIM et QIM)

» **2 à 5 réunions des instances de gouvernance** des projets par an, selon le dispositif

Résultats obtenus

Soutien des programmes de recherche – Bénéficiaires

58

laboratoires de recherche

7

établissements d'enseignement supérieur et de recherche

13

partenaires socio-économiques

- **DIM One Health 2.0** : financement de 10 doctorants et 4 post-doctorants (1 714k€) et 12 équipements (2 640k€)
- **PRPhD** : financement de 5 thèses en santé environnement (585 k€)

35

Projets sélectionnés en 2024 et 2025 (DIM One Health 2.0 et PRPhD) sur les thématiques ayant un impact environnemental

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- DOH 2.0 : Affectation de 11,8 M€ pour les 5 ans de labellisation
- DIM Vulnérabilité pulmonaire : Affectation de 1500 €
- PRPhD : affectation de 585k€

Ressenti des pilotes



Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché



Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Région : 2 agents

Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché



Utilité

Structuration de la recherche (DIM)

- Structuration de la recherche en Domaines très appréciée par les chercheurs
- Taux de sélection de 27% → Manifestation d'un besoin croissant de financement pour les projets

Amélioration des connaissances

14

Publications scientifiques depuis 2022

4

Manifestations scientifiques soutenues sur la période d'évaluation

2.3 : Evaluation des fiches-actions clés de l'axe 2

Axe 2 : Liste des fiches-actions clés évaluées

- FICHE-ACTION 6.2** Développer des outils méthodologiques pour évaluer les actions des **Plans climat air énergie territoriaux**
- FICHE-ACTION 7.1** Renforcer les capacités de surveillance de la faune sauvage vertébrée terrestre pour **prévenir les zoonoses**
- FICHE-ACTION 7.2** Renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les **espèces animales et végétales impactant la santé humaine et la biodiversité**
- FICHE-ACTION 7.3** Développer les actions de sensibilisation et de prévention des **maladies vectorielles transmises par le moustique tigre**
- FICHE-ACTION 7.4** Développer les actions de sensibilisation et de prévention des **maladies vectorielles transmises par les tiques**
- FICHE-ACTION 8.3** Promouvoir une **utilisation sobre de l'eau potable** et accompagner les **expérimentations de nouveaux usages des eaux non conventionnelles**
- FICHE-ACTION 8.4** Accompagner les **projets de baignade en milieu naturel** et promouvoir les différentes fonctions sociales, sanitaires et écologiques des baignades

FICHE-ACTION 6.2 : Développer des outils méthodologiques pour évaluer les actions des Plans climat air énergie territoriaux (1/2)

Axe 2 – Priorité 6



Cette action vise à proposer des outils d'aide à destination des collectivités territoriales pour l'évaluation de l'efficacité des actions engagées dans le cadre des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET), en particulier sous l'angle de la santé et de l'adaptation au changement climatique.



En cours



• Collectivités territoriales



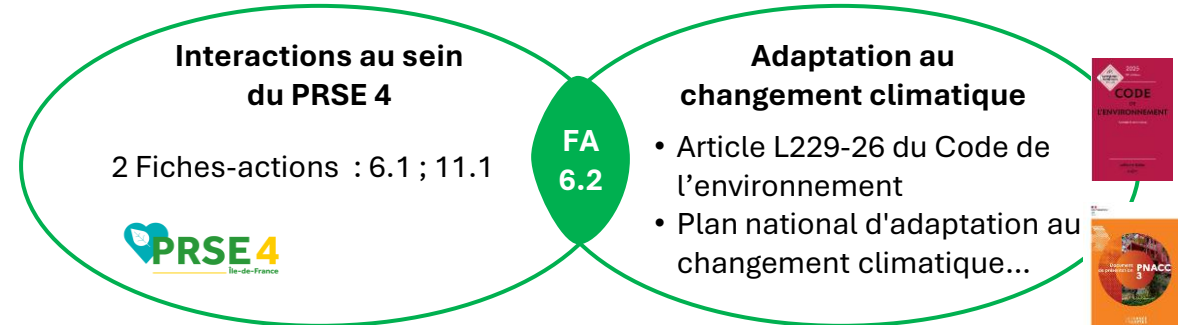
- Adaptation au changement climatique
- Accompagnement des collectivités
- Outils d'aide à l'évaluation

Intégration des principes du PRSE

- **Prise en compte des effets du changement climatique sur les facteurs environnementaux et les expositions de la population**, via l'élaboration d'un référentiel régional d'évaluation des PCAET intégrant une lecture « santé » au sens large des indicateurs (santé mentale, santé physique et inégalités sociales de santé)
- **Déclinaison territoriale** : objectif d'expérimentation du référentiel dans plusieurs territoires et d'appropriation par les collectivités via une communication pédagogique

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

4

Partenaires



Groupe d'experts chargé de piloter l'élaboration du référentiel

Pertinence

Enjeux spécifiques

Territoires ciblés

- Ensemble des collectivités franciliennes, y compris rurales, avec une vigilance sur l'applicabilité de l'outil hors Métropole du Grand Paris

Thématiques couvertes par les indicateurs

Données non disponibles à ce stade

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 6.2 : Développer des outils méthodologiques pour évaluer les actions des Plans climat air énergie territoriaux (2/2)



Axe 2 – Priorité 6

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Réunion trimestrielle du groupe d'experts

Résultats obtenus

Elaboration du référentiel

Données non disponibles à ce stade

Expérimentation

Données non disponibles à ce stade

Actions de restitution

Données non disponibles à ce stade

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti de la pilote

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Ekopolis : 1 agent



Ressenti de la pilote

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Impacts des actions de restitution (participants, changement de pratiques..)

Données non disponibles à ce stade

Impacts du référentiel et de l'expérimentation (ex : PCAET évalués)

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 7.1 : Renforcer les capacités de surveillance de la faune sauvage vertébrée terrestre pour prévenir les zoonoses (1/2)

Axe 2 – Priorité 7



En attente



- Professionnels de santé humaine et vétérinaire
- Grand public



- Faune sauvage
- Sensibilisation, prévention
- Mise en réseau d'acteurs
- Surveillance

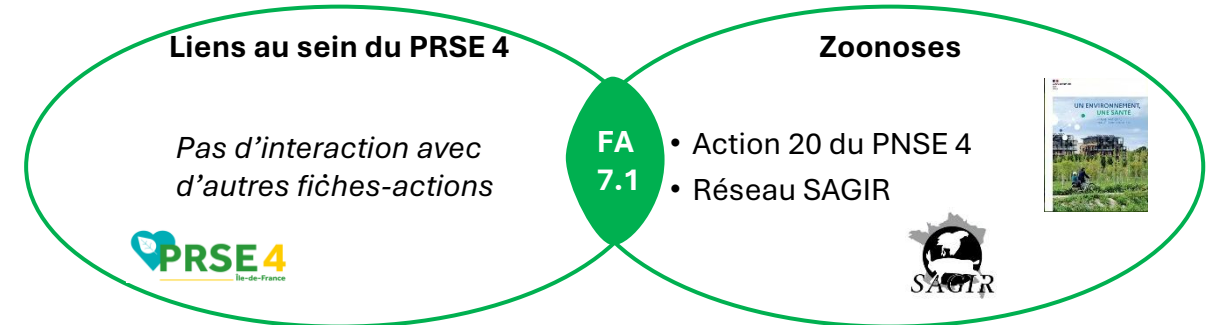
Cette action vise à maintenir et à renforcer les capacités de surveillance de la faune sauvage pour prévenir les zoonoses.

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** : fiche-action visant à
 - Renforcer l'épidémiosurveillance de la faune sauvage en Île-de-France, face au risque d'émergence zoonotique
 - Organiser des rencontres One Health à destination des professionnels
- **Renforcement des compétences** : fiche-action visant à former et sensibiliser divers publics afin d'améliorer leurs connaissances sur les zoonoses et les conduites à tenir

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

Pas de partenaires mobilisés à ce stade

7

Partenaires pré-identifiés

- Ordre des Vétérinaires
- Ordre des Médecins et Ordre des pharmaciens
- Fédération régionale des chasseurs d'Île-de-France
- Office français de la biodiversité (OFB)
- ARS
- DGAL



Changement de pilotes en 2025, qui a retardé la mise en œuvre de la fiche (manque de tuilage notamment)

Enjeux spécifiques

Enjeux ciblés par les actions de sensibilisation / formation (typologie d'acteurs et de territoires)

Données non disponibles à ce stade

Enjeux ciblés par le groupe de travail (territoire concerné, maladies surveillées,...)

- Rage
- Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)
- Maladie de lyme

FICHE-ACTION 7.1 : Renforcer les capacités de surveillance de la faune sauvage vertebrée terrestre pour prévenir les zoonoses (2/2)



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Organisation entre les pilotes

Données non disponibles à ce stade

Modalités du groupe de travail

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

Organisation de sensibilisations et formations

Rage

- Mise en place d'actions de sensibilisation et contrôles conjoints DDPP/ douanes à l'**Aéroport de Roissy**
- Déploiement d'une **campagne de sensibilisation** sur le territoire francilien

Elaboration de nouveaux supports et outils

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) - cadavres d'animaux :

- Création d'**affiches** à destination des promeneurs
- Elaboration d'un **protocole de ramassage de cadavres d'animaux** à destination des agents des collectivités et du réseau SAGIR

Constitution d'un groupe de travail pour structurer un réseau de surveillance

Données non disponibles à ce stade

Efficiences

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés



- DRAAF : 2 pilotes
- Région : 1 pilote

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Impact des actions de sensibilisation / formation (nombre de personnes concernées, montées de compétences estimée...)

Données non disponibles à ce stade

Impacts des outils produits (retours du terrain, taux de satisfaction/utilisation...)

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 7.2 : Renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces animales et végétales impactant la santé humaine et la biodiversité (1/2)

Axe 2 – Priorité 7



Cette action vise à améliorer la détection précoce de la présence d'espèces végétales et animales pouvant impacter la santé humaine et la biodiversité, afin d'agir pour éviter leur implantation durable. Elle s'appuie notamment sur la mise en place d'une communauté d'acteurs territoriaux identifiés : les correspondants EESH (espèces à enjeux pour la santé humaine).



En cours



- Collectivités territoriales
- EPCI
- Professionnels référents

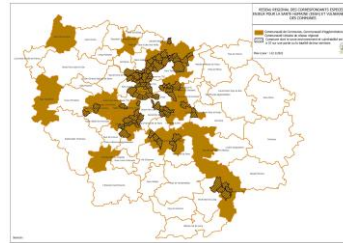


- Une Seule Santé
- Surveillance, recueil de données
- Mise en réseau, Accompagnement

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** : fiche-action ciblant les espèces animales et végétales impactant la santé
- **Intégration de 80 communes vulnérables dans le Réseau de référents** (via l'implication de leur intercommunalité)
- **Démarche participative** : Enquête menée fin 2024 auprès de 10 intercommunalités et CD pour concevoir le projet de réseau régional des correspondants EESH



Intégration dans l'écosystème

Interactions au sein du PRSE 4

Fiche-action 7.3



Espèces animales et végétales

- [Plan régional du frelon à pattes jaunes](#)



- Référentiel commun avec le CD 91 sur les espèces à impacts

Pertinence

Mobilisation des partenaires

3

Partenaires



5 actions co-construites ou co-animées

- Forum Santé Environnement (décembre 2024)
- Webinaire de lancement du réseau des correspondants EESH (ARS- juin 2025)
- Répartition et conseil pour pose des pièges connectés (INRAE)
- Formation à l'exploitation de la plateforme et des données
- Concertation et validation des éléments pour la création et la diffusion des outils et questionnaires destinés aux collectivités



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

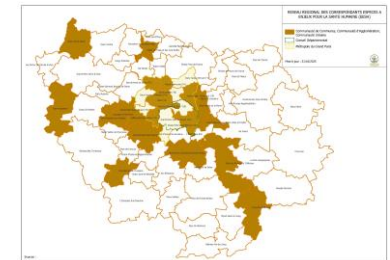
Enjeux spécifiques

Nombre et typologie des collectivités intégrées au Réseau

- **20 Collectivités inscrites** dont 18 EPCI/ Etablissements publics territoriaux (EPT)/ 1 CD et la Métropole du Grand Paris



5,7 millions d'habitants, 289 communes et 259,4km² de surface représentés par les 18 EPCI / EPT



FICHE-ACTION 7.2 : Renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces animales et végétales impactant la santé humaine et la biodiversité (2/2)

Axe 2 – Priorité 7



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- **10 réunions** entre l'ARS et Fredon depuis janvier 2025
- **1 réunion annuelle des correspondants EESH**

Fonctionnement jugé très satisfaisant par les pilotes

Résultats obtenus

Constitution et animation d'un réseau de correspondants EESH

29

Correspondant EESH identifiés

Audit de candidats potentiels réalisé, confirmant l'intérêt des territoires pour les EESH, les rôles et profils des EESH, ainsi que les besoins

» 1 discussion thématique en direct avec les correspondants (ambroisie)

» 2 messages d'information envoyés aux correspondants

Réseau de surveillance des papillons

20

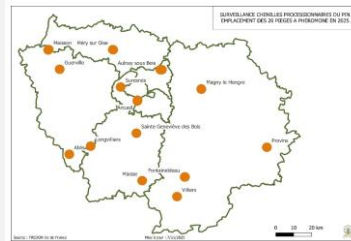
Pièges connectés installés

» **19**

Pièges exploitables

» **3151**

Papillons piégés



Analyse de risque des chenilles processionnaires du pin, du chêne et des autres chenilles urticantes (2025)

Efficiences

Financements

Financeurs et budget associé

- Convention avec l'ARS IDF : financement annuel de 150 000 €

Ressenti des pilotes



Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché



Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Fredon Île-de-France : 2 agents

Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché



Utilité

Montée en compétences des correspondants EESH

4

Modules de formation créés

- Devenir Correspondant EESH,
- Chenilles processionnaires
- Frelon asiatique à pattes jaunes
- Moustique tigre

» 4 formations réalisées : 2 formations fin septembre et 2 début octobre 2025

20

Stagiaires formés

100%

De taux de satisfaction

(questionnaire adressée en fin de formation)

FICHE-ACTION 7.3 : Développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par le moustique tigre (1/2)

Axe 2 – Priorité 7



Cette action vise à renforcer les actions de prévention des maladies à transmission vectorielle (MTV), destinées au grand public en s'appuyant notamment sur les acteurs relais locaux (collectivités territoriales, professionnels de santé, associations).



En cours



- Collectivités territoriales
- Grand public
- Professionnels de santé



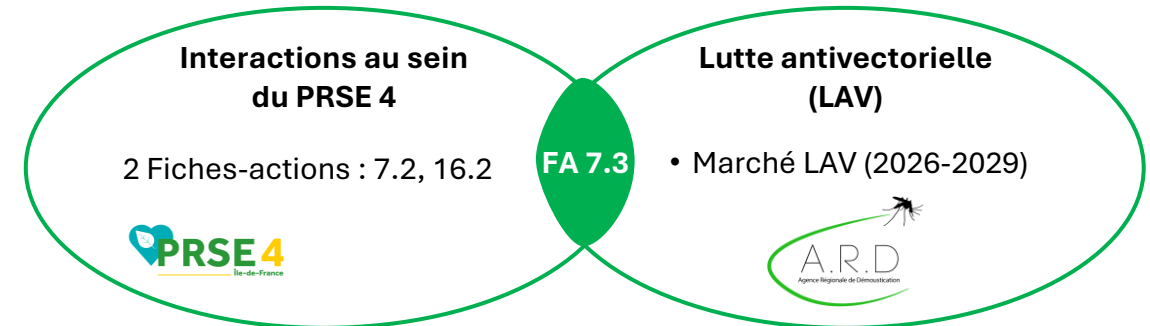
- Maladies vectorielles
- Accompagnement des acteurs
- Sensibilisation, prévention

Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** : Fiche-action centrée sur la lutte contre les maladies zoonotiques et à transmission vectorielles liées au moustique tigre
- **Renforcement des compétences et de la participation des citoyens** : ambition de la fiche-action de permettre au grand public d'assurer efficacement sa protection et d'utiliser les dispositifs existants de signalement et de prise en charge des maladies

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

5

Partenaires



- Intégration de la LAV dans le réseau des correspondants EESH (FA-7.2)
- Élaboration de supports de formations / sensibilisations, flyers, etc.
- Développement d'outils à destination des professionnels de santé
- Poursuite des actions de sensibilisation



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Pertinence

Enjeux spécifiques

Nombre et typologie de publics ciblés par les actions de sensibilisation

- **Application Zzzapp** : outil de mobilisation sociale
- Projet de mobilisation des collectivités et citoyens **sous 2 formats** :
 - 2025 : Focus sur **5 communes pilotes** des Hauts-de-Seine (DD92)
 - 2026 : Test à l'échelle de l'ensemble des communes du **département** des Yvelines (DD78)



FICHE-ACTION 7.3 : Développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par le moustique tigre (2/2)

Axe 2 – Priorité 7



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Groupe de travail interne à l'ARS sur les outils de communication
- Réunions régulières entre les pilotes (ex : réunions pour la redéfinition des objectifs et pour le renseignement des indicateurs mise en place après les changements d'interlocuteurs côté FREDON et côté ARS)

Résultats obtenus

82

Outils de sensibilisation et communication recensés

- 17 Guides / Fiches / Dépliants / Livrets
- 5 Expositions / Affiches / Posters
- 25 Supports vidéos / numériques / audios
- 20 Jeux / Maquettes pédagogiques
- 2 Conférences / Webinaires
- 7 Publications / Livres / Revues / Manuels
- 6 Animations / Ateliers / Stands

Élaboration d'un Focus thématique

- Objectif : **rassembler et valoriser les ressources et outils existants**
- En collaboration avec : Promotion Santé Île-de-France, le réseau ISEE, les co-pilotes (ORS, ARS DD92) et pilotes de la fiche-action 16.2 du PRSE 4 « Former les élus et agents des collectivités aux enjeux de la santé environnement »

Mise en place d'un cycle de webinaire

- Début : avril 2026
- Diffusion : à l'échelle régionale
- Public cible : à destination du grand public, des collectivités territoriales, professionnels et établissements de santé, etc.

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- Lancement d'un appel à projet aux collectivités en 2027



Ressenti des pilotes



Saisie « lente » de la thématique par les collectivités, partenaires, etc.

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 3 agents
- FREDON : 1 agent



Ressenti des pilotes



Ressources humaines (ex : partenaires) difficiles à identifier et mobiliser

Utilité

Outils destinés aux collectivités territoriales (déploiement, utilisation...)

Données non disponibles à ce stade

Plateforme à l'intention des professionnels de santé (utilisation, satisfaction..)

Données non disponibles à ce stade

Actions et outils de sensibilisation à destination du grand public

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 7.4 : Développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par les tiques (1/2)

Axe 2 – Priorité 7



En cours



- Grand public
- Publics spécifiques (élèves)
- Professionnels de santé

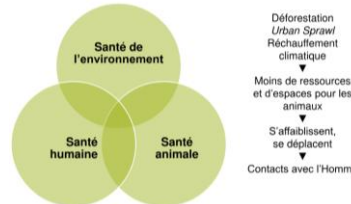


- Maladies vectorielles
- Mise en réseau d'acteurs
- Sensibilisation, prévention

Cette action vise à développer un réseau de surveillance des tiques en Île-de-France et à renforcer les actions de prévention à l'attention du grand public concernant les maladies vectorielles transmises par les tiques (MVT)

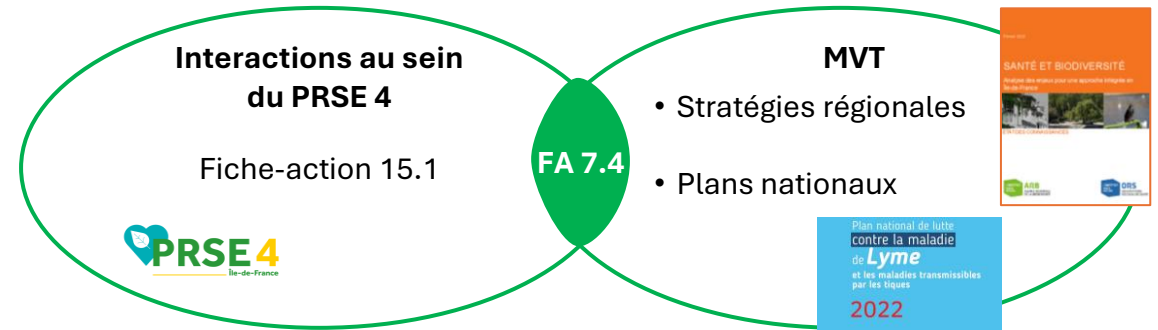
Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** : Mise en valeur des liens entre les 3 santés dans les actions de sensibilisation menées
- **Renforcement des compétences des acteurs et de la participation des citoyens** : ambition de permettre au grand public d'assurer efficacement sa protection et d'utiliser les dispositifs existants de signalement et de prise en charge des maladies



Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

5

Partenaires



- Former les professionnels de santé
- Pérenniser les interventions en milieu scolaire (91 / 94)
- Développer la prévention participative (programme CiTIQUE)
- Mener des animations en direct du grand public
- Relayer des messages de prévention



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Pertinence

Enjeux spécifiques

Pose de panneaux de prévention

- Forêts communales et domaniales gérées par Île-de-France Nature (IDFN)
- **4 départements concernés**



6

Forêts prioritaires

- 77 : Forêts de Bréviandes, de Ferrières et de Montgé
- 78 : Forêt de Verneuil-sur-Seine
- 91 : Forêt de Saint-Eutrope
- 93 : Forêt de Bondy

FICHE-ACTION 7.4 : Développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par les tiques (2/2)

Axe 2 – Priorité 7



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

Pose de panneaux de prévention en Île-de-France

- Septembre 2025 : 1^{ère} réunion avec la Région Île-de-France pour un co-financement des panneaux de prévention devant être posés par Île-de-France Nature
→ Préfiguration du contenu et des modalités d’affichage
- Prise de contact avec les gestionnaires de forêt

Constitution d’un réseau de surveillance



6

Membres



Formation des professionnels de santé et du grand public

- **Promotion sur le CRSE du Diplôme universitaire** pour les professionnels de santé :
« Zoonoses liées aux tiques : aspects médicaux humains et vétérinaires dans une approche One Health »
- **Actions de sensibilisation en milieu scolaire dans le cadre d’un partenariat avec le conseil départemental du 91**
- **Intervention à la DRIEAT Île-de-France** dans le cadre de la fiche-action 15.1 (formation des professionnels de l’éducation populaire)
- **Collaboration avec les centres pédagogiques forestiers de l’ONF** à Etiolles (91) et à Fontainebleau (77) qui accueillent 11 000 personnes par an

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- Subvention du CRMVT de 30 000€ dans le cadre du PRSE 4



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 3 agents
- Région : 1 agent



Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Impacts des actions de sensibilisation (nombre de personnes touchées, amélioration des connaissances estimée, augmentation des signalements...)

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 8.3 : Promouvoir une utilisation sobre de l'eau potable et accompagner les expérimentations de nouveaux usages des eaux non conventionnelles (1/2)

Axe 2 – Priorité 8



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

Cette action vise à promouvoir la sobriété et un usage rationnel de l'utilisation de l'eau potable, à expérimenter de nouveaux usages des eaux non conventionnelles, en veillant à éviter les risques pour la santé humaine et à préserver un équilibre écologique favorable au maintien de la biodiversité



En cours



- Collectivités territoriales
- Acteurs locaux
- Grand public



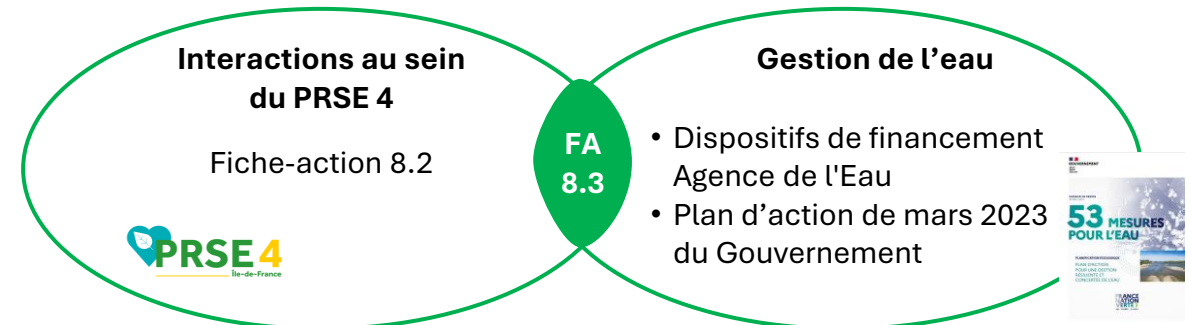
- Gestion de l'eau
- Adaptation au changement climatique
- Sensibilisation, formation

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : Fiche-action prévoyant des actions de sensibilisation sous forme d'aller-vers, à destination des populations vulnérables
- **Renforcement des compétences des acteurs locaux** : lancement d'un AMI à destination des collectivités territoriales

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

3

Partenaires mobilisés en 2025



Présentation de l'AMI et action 8.3 dans les événements suivants : GT Cluster EMS, Matinée EICH du CSTB, Programme d'étude eau dans la ville du CD93

Pertinence

Enjeux spécifiques

Couverture du territoire et de la population par les expérimentations

Données non disponibles à ce stade



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

FICHE-ACTION 8.3 : Promouvoir une utilisation sobre de l'eau potable et accompagner les expérimentations de nouveaux usages des eaux non conventionnelles (2/2)

Axe 2 – Priorité 8



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

Organisation d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les expérimentations d'usage des eaux non conventionnelles

» **Soutien méthodologique des projets pilotes et innovants** mettant en œuvre l'usage d'eaux non conventionnelles (eaux grises, eaux de pluie, eaux usées traitées, eaux de process, eaux d'exhaure, eaux de ruissellement...) dans le respect de conditions claires de maîtrise des risques

Nombre de retours d'expérience partagés par les collectivités par rapport au nombre de projets accompagnés

Données non disponibles à ce stade

Sensibilisation des porteurs de projet

Données non disponibles à ce stade

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Réduction de la consommation d'eau potable permise par les projets accompagnés dans le cadre du PRSE4

Données non disponibles à ce stade

Changement de pratiques des collectivités en matière de gestion de l'eau et solutions innovantes testées

Données non disponibles à ce stade

Projets politiques influencés par les résultats de l'action et nouvelles initiatives locales lancées

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 8.4 : Accompagner les projets de baignade en milieu naturel et promouvoir les différentes fonctions sociales, sanitaires et écologiques des baignades (1/2)

Axe 2 – Priorité 8



En cours



• Collectivités territoriales



- Baignade en milieu naturel
- Qualité de l'eau
- Accompagnement des collectivités

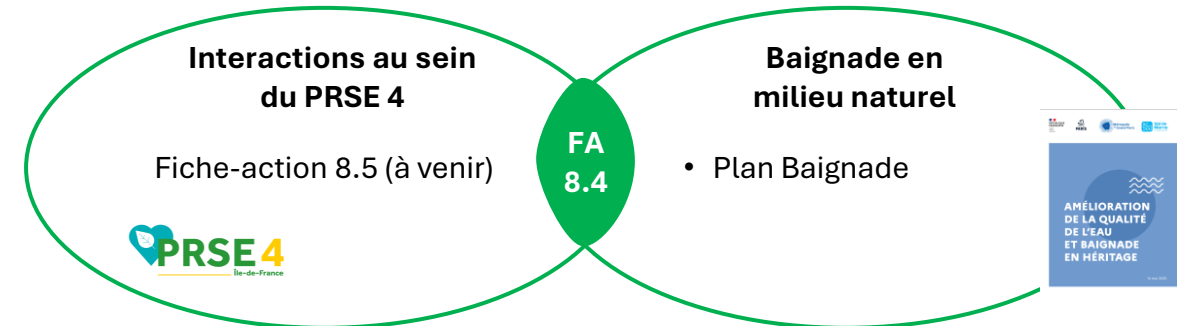
Cette action vise à favoriser l'essor de nouvelles baignades en milieu naturel, en guidant les collectivités volontaires dans leurs démarches et en veillant à la bonne prise en compte des enjeux de sécurité sanitaire pour les usagers

Intégration des principes du PRSE

- **Adaptation aux effets du changement climatique** : anticipation de l'impact de la hausse des vagues de chaleur sur l'accessibilité des piscines publiques franciliennes
- **Renforcement des compétences des acteurs** : ambition de la fiche-action de fournir aux collectivités des outils pour guider leur démarche (Evaluation d'impact en santé (EIS), supports de communication...)

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

1

Partenaire mobilisé



- Réalisation de l'évaluation d'impact sanitaire

Pertinence

Enjeux spécifiques

Territoire ciblé par l'EIS

Données non disponibles à ce stade



Décalage entre l'objectif initial de la fiche et le calendrier, avec certaines actions qui ont déjà été mises en œuvre par ailleurs sur le volet technico-administratif

FICHE-ACTION 8.4 : Accompagner les projets de baignade en milieu naturel et promouvoir les différentes fonctions sociales, sanitaires et écologiques des baignades (2/2)

Axe 2 – Priorité 8

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- **6 réunions** entre l'ARS et l'ORS

Résultats obtenus

Accompagnement des collectivités

6

Collectivités
accompagnées par l'ARS

1

Guide technique et administratif
(réalisé en amont du PRSE 4 par l'APUR)

Ouverture de sites de baignade en Île-de-France

8

Nouveaux sites ouverts
depuis le lancement du plan



27

Sites de baignades ouverts
en Île-de-France

Réalisation d'une évaluation d'impact sanitaire

Données non disponibles à ce stade

Efficiences

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés



- ARS : 2 agents
- ORS Île-de-France : 1 agent

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Satisfaction des collectivités vis-à-vis des outils proposés

Données non disponibles à ce stade

Typologie des bénéfices permis par l'aménagement de sites de baignade

Données non disponibles à ce stade

2.4 : Evaluation des fiches-actions clés de l'axe 3

Axe 3 : Liste des fiches-actions clés évaluées

- FICHE-ACTION 9.1** Encourager et accompagner la **renaturation et le développement de la biodiversité des espaces urbains**
- FICHE-ACTION 9.3** Adapter les **projets d'aménagement pour limiter les multi-expositions environnementales**
- FICHE-ACTION 10.1** Expérimenter des **démarches de co-construction dès la phase de conception des projets d'aménagement**
- FICHE-ACTION 11.1** Développer un **système d'information géographique régional soulignant les liens entre habitat et santé** à l'attention des acteurs locaux en charge des politiques du logement
- FICHE-ACTION 11.4** Améliorer l'accompagnement concernant la **santé mentale des populations en situation de mal-logement**
- FICHE-ACTION 12.4** Documenter **l'exposition aux poussières de plomb dans les aires de jeux et d'activités extérieures** accueillant des enfants et accompagner la mise en œuvre des mesures de réduction des expositions

FICHE-ACTION 9.1 : Encourager et accompagner la renaturation et le développement de la biodiversité des espaces urbains (1/2)

Axe 3 – Priorité 9

Cette action vise amplifier le soutien à des actions en faveur de la nature en milieu urbain, intégrant les enjeux de santé, notamment à travers des dispositifs d'aides aux collectivités territoriales proposés par la Région Île-de-France, Île-de-France Nature, les services de l'État et ses établissements publics.



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports



En cours



- Collectivités territoriales
- Etablissements publics



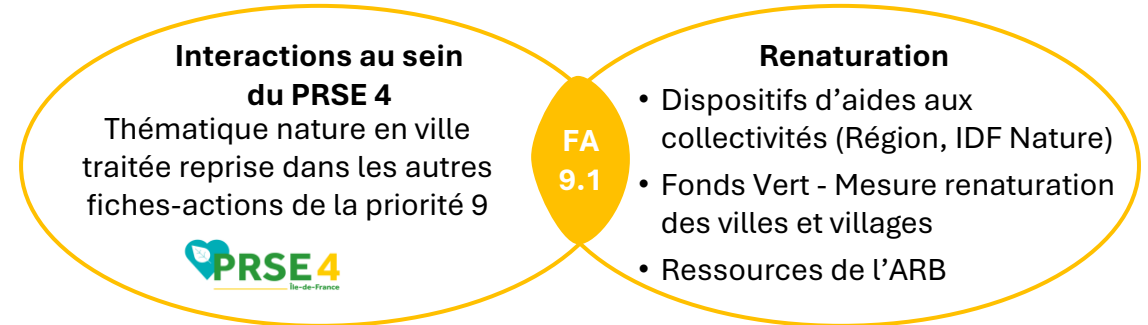
- Biodiversité, nature en ville, renaturation
- Urbanisme favorable à la santé
- Accessibilité aux espaces de nature
- Accompagnement des collectivités

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé :**
 - **Dispositif Création d'îlots de fraîcheur :** Priorisation des financements pour les projets de végétalisation situés dans des zones vulnérables à l'effet d'îlot de chaleur urbain (*identification des secteurs via Cartoviz « [Chaleur en ville](#) » de l'IPR*)
 - **Dispositif Plan Vert (création et requalification d'espaces verts) :** Priorisation des financements dans les zones carencées en espaces verts et pour les continuités identifiées au SDRIFE (*identification des secteurs via Cartoviz « [Carence en espaces verts](#) » de l'ARB IdF*)

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

6

Partenaires associés



Enjeux spécifiques

Typologie des espaces ciblés

- Espaces verts
- Espaces publics
- Écoles
- Voiries

- Agriculture urbaine et agroécologie
- Cimetières

Acteurs ciblés – Création d'îlots de fraîcheur

- Collectivités territoriales et groupements
- Associations
- Établissements publics
- Bailleurs sociaux publics ou privés
- Syndicats professionnels
- Universités et organismes de recherche
- Établissements d'enseignement
- Entreprises (TPE/PME)



Maintien des conditions de mise en œuvre

FICHE-ACTION 9.1 : Encourager et accompagner la renaturation et le développement de la biodiversité des espaces urbains (2/2)

Axe 3 – Priorité 9



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Réunions à la demande entre la Région et Île-de-France Nature

Résultats obtenus

Création d'îlots de fraîcheur

136

Collectivités touchées (95% de communes)

349

Demandes reçues (depuis mai 2022)

Dispositif Plan vert

224

Collectivités touchées

476

Demandes reçues (depuis 2017)

Autres ressources

- Création d'une [Boîte à outils](#) sur le site d'Île-de-France Nature, incluant de nombreux guides et retours d'expérience sur la renaturation
- Création, sur le site de la Région, d'une [page dédiée](#) aux stratégies et aux dispositifs de **financement** portés par le service nature et biodiversité
- Publication du guide de l'ARB « [Renaturer les villes : méthodes, exemples préconisations](#) » et du [Cartoviz](#) associé → **2000** exemplaires écoulés depuis 2022
- Organisation de **9 webinaires** sur la renaturation (→ **1359** participants) et d'une **Journée Technique** « Renaturer en Ville » (→ **501** participants)

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé

- Pas de budget spécifique au PRSE 4
- Co-financements réguliers avec la Métropole du Grand Paris et l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Médiane projet IFU : 363 000 €
- Fonds Vert : 9M€ en 2025



Ressenti des pilotes

- ~ Restrictions budgétaires

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Région : 1 agent
- DRIEAT : 1 agent



Ressenti des pilotes

- ~ Manque de coordination entre les pilotes d'action
- ✓ Pas de difficulté des acteurs pour mener les missions de végétalisation

Utilité

Création d'îlots de fraîcheur

194

Projets soutenus

- 83% des projets portant sur des cours d'école (études pré-opérationnelles et projets opérationnels compris)
- 4,6% d'études pré-opérationnelles

Dispositif Plan Vert (depuis 2017)

316

Opérations soutenues

167

Création d'espaces verts

+21 000

Arbres plantés

Fonds Vert – Mesure Renaturation des villes et villages

36

projets accompagnés en 2025

FICHE-ACTION 9.3 : Adapter les projets d'aménagement pour limiter les multi-expositions environnementales (1/2)

Axe 3 – Priorité 9



Cette action vise à systématiser l'usage des outils de diagnostic d'exposition environnementale par l'ensemble des acteurs des politiques urbaines et mobiliser les outils réglementaires, techniques et méthodologiques permettant d'agir sur la réduction des expositions environnementales de la population.



En cours



- Collectivités territoriales
- Services de l'Etat
- Acteurs locaux (aménagement)



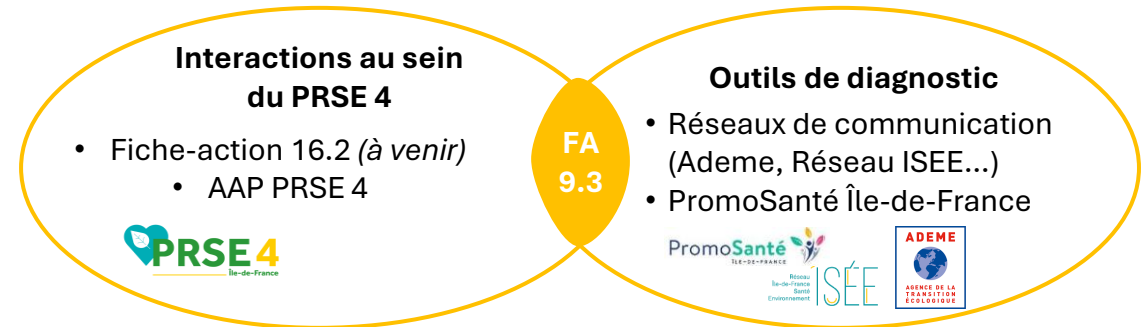
- Outil cartographique
- Accompagnement des acteurs
- Réduction des expositions

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : Volet 1 de l'AAP lancé en juillet 2024, visant à intégrer dans la planification urbaine / projets d'aménagement des actions de réduction des inégalités de santé liées aux expositions environnementales
- **Renforcement des compétences des acteurs** : organisation/participation à des événements de sensibilisation, objectif de faire monter en compétence les relais de diffusion de connaissances auprès des acteurs

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

Pas de partenaires mobilisés sur cette fiche-action

Acteurs ciblés par les actions de communication / Sensibilisation

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| • Agences publiques | • Bureau d'études |
| • Collectivités territoriales | • Architectes/urbanistes/paysagistes, |
| • Associations | • Enseignants/étudiants... |

Données relatives aux conditions de mise en œuvre non disponibles à ce stade

Enjeux spécifiques

6

Composantes intégrées dans le score environnement

- Qualité de l'air
- Bruit des transports
- Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine
- Cadre de vie (ex : carence en espaces verts)
- Pollution des sols d'origine industrielle
- Sites industriels

Score environnement et vulnérabilité : Prise en compte des caractéristiques (fragilité, capacité d'agir) de 4 groupes : **les plus jeunes, les plus âgés, les malades chroniques, les moins favorisés**

FICHE-ACTION 9.3 : Adapter les projets d'aménagement pour limiter les multi-expositions environnementales (2/2)



Axe 3 – Priorité 9

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

155

Participants à la Journée Francilienne UFS 2024

230

Participants au Webinaire du Réseau ISEE

- 55% collectivités,
- 24% association
- 14% bureaux d'études

- Cycle de conférences sur la « territorialisation des politiques de santé » (2024)
- Lettre d'information de l'ARS (2024)

240

Inscriptions à la Journée Francilienne UFS 2025, dont :

- 20% de collectivités territoriales
- 16,3% d'architectes/urbanistes/paysagistes
- 15% de bureau d'étude
- 8% d'associations
- 7,5% d'agences publiques
- 7% d'enseignant·es/étudiant·es

Efficienne

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Ekopolis : 1 agent
- ORS : 1 agent



Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Impacts des actions de sensibilisation (montée en compétences, utilisation des outils...)

Données non disponibles à ce stade

Intégration des données dans les projets d'aménagements

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 10.1 : Expérimenter des démarches de co-construction dès la phase de conception des projets d'aménagement (1/2)

Axe 3 – Priorité 10



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

Cette action vise à faire connaître les méthodes de co-construction ayant déjà fait leurs preuves, d'en expérimenter de nouvelles pour développer la participation citoyenne et l'ouvrir à tous les groupes sociaux concernés par un projet d'aménagement, en veillant à intégrer les personnes moins favorisées ou éloignées du débat public → Double enjeu, sanitaire et démocratique



En cours



- Collectivités territoriales
- Acteurs locaux, relais de proximité
- Publics défavorisés, éloignés du débat



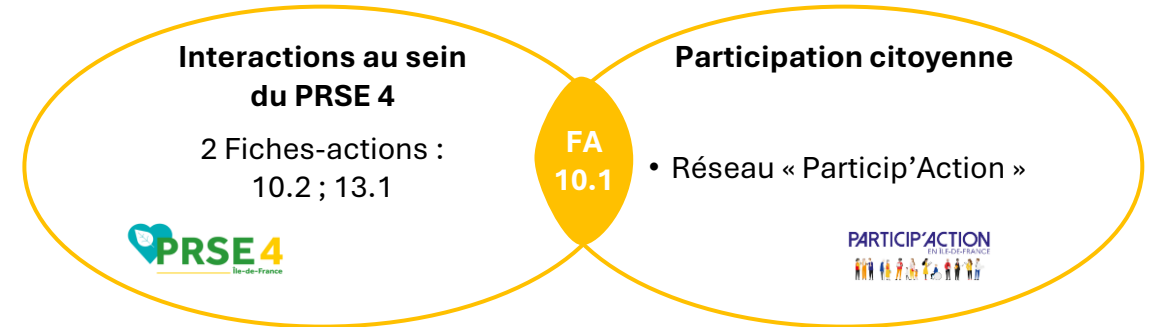
- Participation citoyenne
- Accompagnement des acteurs locaux
- Planification urbaine, aménagement

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : Accompagnement, via l'AAP PRSE 4, de 12 projets, avec un critère de score combiné environnement/vulnérabilité supérieur à 37 sur au moins une partie de leur territoire
(identifiés via [l'outil Cartoviz](#) développé par l'ORS)
- Action centrée sur la **participation citoyenne, le développement des compétences et des capacités d'intervention** des usagers, des acteurs relais et des acteurs locaux

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

Groupe de travail « Participation citoyenne et santé »

6

Acteurs inclus dans le GT



Intégration de différents experts, acteurs de l'aménagement et du logement et représentants des usagers



Accompagnement individualisé des collectivités reporté au 2nd semestre 2026 en raison des élections municipales

Enjeux spécifiques

Typologie et enjeux de participation citoyenne rappelés par la formation

- **Principes fondamentaux de la participation du public** : historique, convention d'Aarhus, échelle de la participation, étude de contexte
- **Enjeux d'informer et de diversifier les canaux et les modes de participation** : consultations, ateliers, balades urbaines, débats mobiles, jury citoyens, débats auto-portés...

Typologie d'acteurs relais et d'acteurs locaux formés et mobilisés

- **Diversité des profils des agents issus des collectivités** : directions métier (urbanisme, habitat, transition écologique, alimentation) et directions santé (chargés de mission, inspecteurs salubrité, coordinateur, prévention pollution, autonomie)

FICHE-ACTION 10.1 : Expérimenter des démarches de co-construction dès la phase de conception des projets d'aménagement (2/2)

Axe 3 – Priorité 10



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- » Réunion de lancement en 2025
- » Objectif du GT : développer des actions communes avec les différents acteurs intervenant dans le champ de la participation citoyenne

Résultats obtenus

Formation Particip'Action à destination des lauréats de l'AAP PRSE 4

5

Modules de formation organisés :

- Lancer une démarche participative
- Mobiliser les publics
- Evaluation en continu et capitalisation
- Expérimenter les dispositifs d'animation participatifs
- Restituer et maintenir le dialogue

13

Participants
(sur 17 inscrits)

Événements organisés par Particip'Action à destination réseau :

- 2 ateliers par an
- Newsletter mensuelle
- Webinaires de sensibilisation
- Interventions ciblées auprès des partenaires (conseil, journées thématiques, ateliers de sensibilisation et formation)

Efficienne

Financements

Financeurs et budget associé

- Financement ARS / DRIEAT



Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 2 agents
- DRIEAT : 1 agent



Ressenti des pilotes

Données non disponibles à ce stade

Utilité

Impacts des outils développés (utilisation, satisfaction...)

- Approche globale et pédagogique de la participation du public appréciée par les 9 collectivités représentées sur 12 lauréats : apports théoriques, cas pratiques et expérimentations d'outils (boussole de la participation) et dispositifs de facilitation

Impacts des formations / de l'accompagnement proposés

10 Personnes inscrites sur le réseau Particip'Action

Impacts des démarches pilotes (inclusion des publics éloignés, capitalisations...)

- 1 module complet de la formation dédiée à la mobilisation des publics, notamment les plus éloignés de la décision.

FICHE-ACTION 11.1 : Développer un système d'information géographique régional soulignant les liens entre habitat et santé à l'attention des acteurs locaux en charge des politiques du logement (1/2)

Axe 3 – Priorité 11



Cette action vise à créer un outil cartographique permettant aux décideurs d'adapter leurs politiques de logement (création et réhabilitation) en priorisant l'action dans les secteurs présentant les moins bons scores. Cet outil doit également permettre l'élargissement du débat public et du plaidoyer en matière de logement favorable à la santé et de lutte contre le mal logement.



En attente



- Collectivités territoriales
- Services de l'état
- Acteurs locaux (logement)



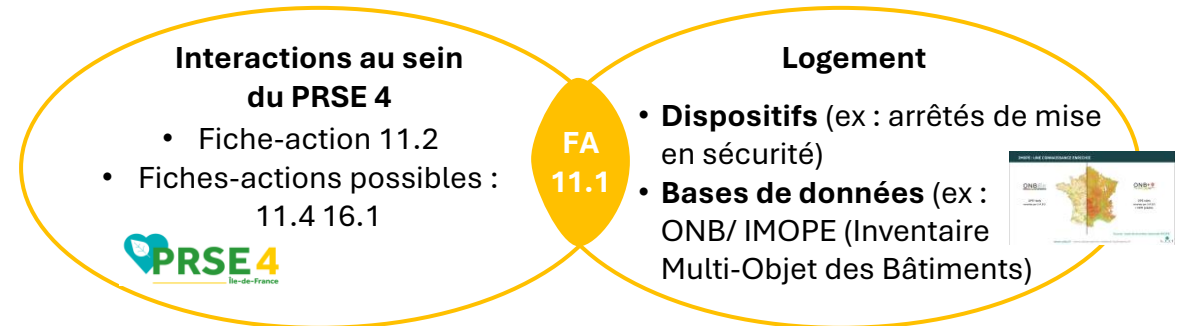
- Mal logement, habitat
- Outil cartographique
- Accompagnement des acteurs

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : objectif de permettre aux décideurs d'adapter leurs politiques de logement, en priorisant l'action dans les secteurs présentant indicateurs de qualité de l'habitat les plus dégradés, pour lutter contre le mal logement
- **Renforcement des compétences** : objectif de développer un outil cartographique, faisant office d'outil de criblage et de plaidoyer (interpellation en matière de logement favorable à la santé et de lutte contre le mal logement)

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

11
Structures sollicitées



Référents de
Préfecture

Enjeux spécifiques

Périmètre de l'outil (déterminants de santé, définition du logement)

Données non disponibles à ce stade

Cibles pressenties de l'outil

- Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)
- Référents Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI)
- Collectivités engagées dans des opérations d'amélioration de l'habitat ou de lutte contre le mal logement (différents échelons géographiques)
- Services de l'état



Fiche-action impactée par les restrictions budgétaires et la réduction du temps mobilisable

FICHE-ACTION 11.1 : Développer un système d'information géographique régional soulignant les liens entre habitat et santé à l'attention des acteurs locaux en charge des politiques du logement (2/2)

Axe 3 – Priorité 11



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- Octobre 2024 – septembre 2025 : 7 réunions entre les pilotes

Résultats obtenus

Recensement des démarches / outils préexistants et identification des cibles

16

Entretiens réalisés avec des experts et cibles potentielles, dont les services de l'Etat (DRIHL / ARS)



Recherches bibliographiques



10

Bases de données recensées



4

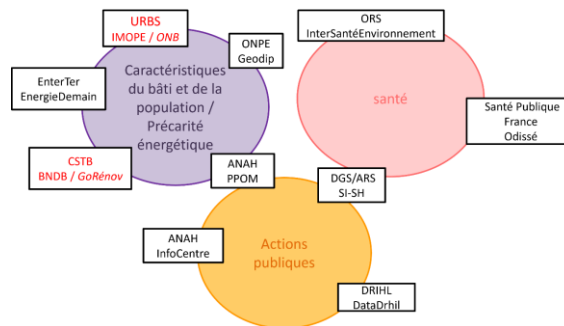
Fonctionnalités identifiées qui représenteraient des plus-values



4

Orientations potentielles identifiées

- Outil croisant les données relatives à la rénovation/ amélioration du parc privé et public
- Indicateur d'identification des zones de vigilance
- Indicateur composite de risque de mal logement
- Indicateur de risque de saturnisme



Efficience

Financements

Financeurs et budget associé

- ETP dans le cadre de la Convention ARS/ORS « mise en œuvre du PRSE 4 »

Ressenti des pilotes

- ~ Manque de moyens financiers

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 2 agents
- DRIHL : 2 agents
- ORS : 2 agents



Ressenti des pilotes

- ~ Manque de RH et d'expertises pour la conception de l'outil

Utilité

Apports de l'outil par rapport à l'existant

Données non disponibles à ce stade

Appropriation et utilisation de l'outil par les cibles

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 11.4 : Améliorer l'accompagnement concernant la santé mentale des populations en situation de mal-logement (1/2)

Axe 3 – Priorité 11



Cette action vise à améliorer l'identification des signes en lien avec des troubles de santé mentale, structurer l'accompagnement des ménages en souffrance psychique et former les professionnels intervenant à domicile afin de déployer des actions dans les territoires.



En attente



- Professionnels de terrain
- Publics vulnérables



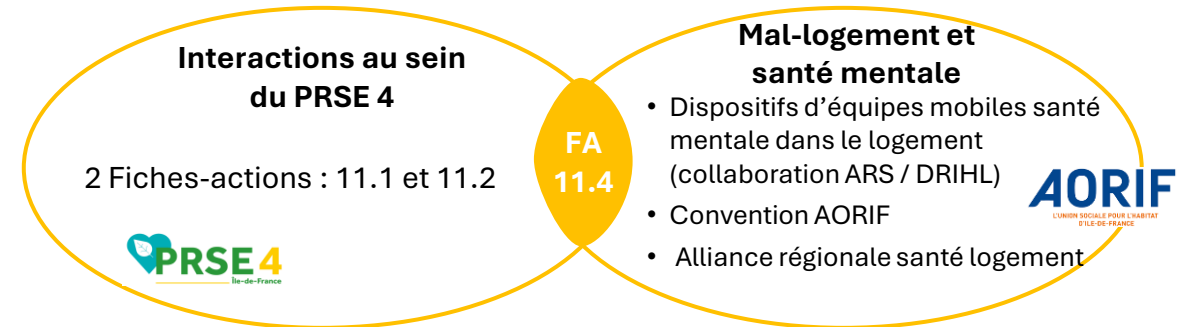
- Mal logement
- Santé mentale
- Recensement, état des lieux
- Accompagnement des acteurs

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : prise en compte de l'indice de développement humain régionalisé (IDH-2) et de la cartographie QPV dans le soutien des actions
- **Renforcement des compétences** : objectif de formation des professionnels de terrain pour la détection des troubles de santé mentale liés aux conditions d'habitat et pour l'orientation des personnes

Intégration dans l'écosystème



Pertinence

Mobilisation des partenaires

- **Convention de partenariat ARS/AORIF** signée en novembre 2025, avec un axe sur la santé mentale dans l'habitat social
- **Soutien financier d'opérateurs intervenant dans la lutte contre le mal-logement** pour l'accompagnement renforcé des occupants en souffrance psychique (compagnons bâtisseurs)
- Elaboration d'un tableau de suivi financier des **équipes mobiles santé mentale logement social ARS/AORIF/DRIHL**

Enjeux spécifiques

Dispositifs d'aide au logement et d'accompagnement social – santé mentale recensés

- Dispositifs soutenus par les Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM) et Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)
- Dispositifs d'équipes mobiles financés par l'ARS (DAF Psy, FIR DSP, FIOP...)
- Dispositifs d'équipes mobiles financés par l'AAP HLM
- Formation PSSM à destination des équipes sociales et de proximité chez les bailleurs



Echelles d'intervention **régionale, départementale et communale**



Maintien des conditions de mise en œuvre

FICHE-ACTION 11.4 : Améliorer l'accompagnement concernant la santé mentale des populations en situation de mal-logement (2/2)

Axe 3 – Priorité 11



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

- ~6 réunions entre l'ARS et la DRIHL

Instances de pilotage en place

- COTECH ARS/DRIHL (réuni 6 fois)

Résultats obtenus

Etat des lieux 2024 des dispositifs d'aide au logement et d'accompagnement social – santé mentale

33

Dispositifs concernés



9

Dispositifs interrégionaux

6

Départements avec des dispositifs spécifiques

Formation de professionnels de terrain formés aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

55

Sessions de formation en 2024

- Actualisation en avril



660

personnes formées (hors catalogue de formation professionnel)

Efficiency

Financements

Financeurs et budget associé



Données non disponibles à ce stade

Ressenti des pilotes

Données disponibles en 2026

(après l'élaboration du tableau de bord des équipes mobiles santé mentale)

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 1 agent
- DRIHL : 1 agent



Ressenti des pilotes



ARS : Difficile de quantifier les réalisations

Utilité

Nombre d'expérimentations pérennisées dans le droit commun

Données non disponibles à ce stade

Publics nouvellement accompagnés

Données non disponibles à ce stade

- Elargissement des actions de prévention dans l'habitat auprès des occupants du parc privé copropriétaires en difficulté

FICHE-ACTION 12.4 : Documenter l'exposition aux poussières de plomb dans les aires de jeux et d'activités extérieures accueillant des enfants et accompagner la mise en œuvre des mesures de réduction des expositions (1/2)

Axe 3 – Priorité 12



Laboratoire central de la préfecture de Police (LCPP)

Cette action vise à compléter la connaissance du bruit de fond d'exposition au plomb dans les aires de jeux, via le déploiement de la méthode d'analyse et de prélèvement développée par le LCPP. L'objectif est également de proposer des outils à l'attention des gestionnaires de ces lieux pour mettre en œuvre les mesures de réduction des risques d'exposition



En cours



- Collectivités territoriales
- Publics vulnérables (enfants)



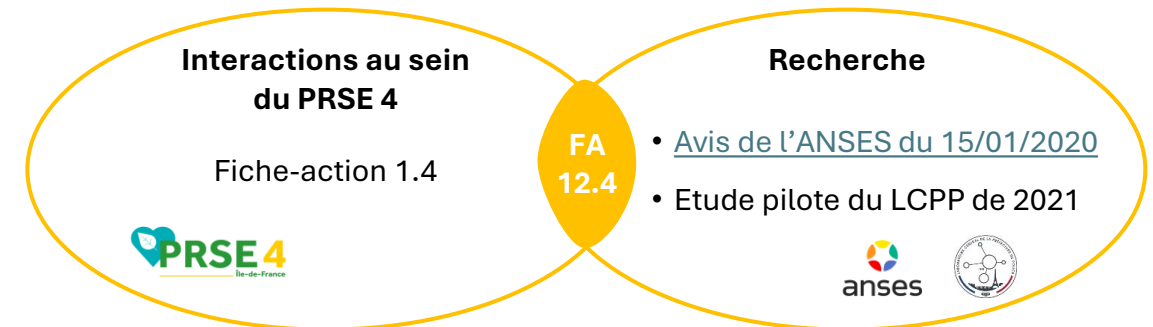
- Contamination des sols (plomb)
- Surveillance, recueil de données
- Réduction des expositions

Intégration des principes du PRSE

- **Réduction des inégalités de santé** : sélection d'aires de jeux dans des QPV :
 - 2024 et 1^{er} semestre 2025 : 3 sites sur 24 en QPV et 4 en bordure immédiate
 - 2^{ème} semestre 2025 : 4 sites sur 35 en QPV et 7 en bordure immédiate
- Action ciblant des **publics vulnérables** (jeunes enfants), avec une fréquentation importante des aires de jeux sélectionnées

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

Pas de partenaires mobilisés pour cette fiche-action

Méthodologie en 2 niveaux

- **Niveau 1** : investigation des aires de jeux par la méthode « classique » par essuyage
- **Niveau 2** : en cas de dépassement de la valeur de référence de 100 µg/m² en plomb total définie dans l'étude pilote
→ campagne de prélèvements complémentaires avec la nouvelle méthode du LCPP par tapotage + évaluation simplifiée du risque pour les enfants

Pertinence

Enjeux spécifiques

Communes sélectionnées

- Sélection de communes dans l'aire urbaine du Grand Paris
- Potentielle adaptation de la méthodologie de sélection pour 2026 (sélection de 17/18 communes, avec 2 aires de jeux chacune)

Aires de jeux sélectionnées

- 24 aires de jeux en 2024/S1 2025, puis 35 aires par an
- Bonne représentativité géographique et en termes d'expositions

164

Aires de jeux ciblées (niveau 1)



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

FICHE-ACTION 12.4 : Documenter l'exposition aux poussières de plomb dans les aires de jeux et d'activités extérieures accueillant des enfants et accompagner la mise en œuvre des mesures de réduction des expositions (2/2)

Axe 3 – Priorité 12



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

3 réunions de cadrage ARS-LCPP

Echanges hebdomadaires

- » Fonctionnement jugé très satisfaisant par l'ARS et le LCPP
- » • Au 1^{er} semestre 2025 : **100% des actions réalisées dans les délais impartis**
- » • À mi-octobre 2025 : 33% des actions réalisées (restitution des résultats d'analyses en décembre 2025/janvier 2026)

Résultats obtenus

- Au 1^{er} semestre 2025 : **24/24 aires de jeux investiguées**
- Fin 2025 : **35 / 35 aires de jeux investiguées**

} **100% des résultats transmis** aux communes

} **30% des résultats transmis** aux communes (*analyses en cours pour les 70% restants*)

» **59**
Aire de jeux investiguées

» **1**
dépassement
du seuil de 100µg/m² pb

42
Communes concernées

1
Campagne de prélèvements
de niveau 2 réalisée

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

Coût total du projet : 220 00€

- Augmentation du budget annuel de 30k à 45k à partir de 2025
- Coût moyen par investigation : 1200€

Ressenti des pilotes

✓ **Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché**

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 1 agent
- LCPP : 3 agents (dont 2 techniciens préleveurs / analyseurs)

Ressenti des pilotes

✓ **Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché**

Utilité

Amélioration des connaissances

- Précision de l'état du bruit de fond francilien par rapport à l'étude pilote du LCPP de 2021-2023 sur les aires de jeux dans Paris

Appui aux collectivités territoriales pour la gestion en cas de niveaux d'exposition trop élevés

Données non disponibles à ce stade

2.5 : Evaluation des fiches-actions clés de l'axe 4

Axe 4 : Liste des fiches-actions clés évaluées

- FICHE-ACTION 13.1** **Rendre l'utilisateur acteur** du dispositif d'information, de surveillance et d'action en santé environnement
- FICHE-ACTION 14.1** Développer un **centre régional de ressources** pour la formation en santé environnement des **professionnels de santé**
- FICHE-ACTION 15.1** **Former les professionnels de l'éducation populaire** sur les enjeux de santé environnement et les bénéfices de la nature sur la santé humaine
- FICHE-ACTION 15.2** Proposer des **actions de sensibilisation et des projets pédagogiques** à l'attention des élèves et des communautés éducatives des établissements scolaires du premier et du second degré
- FICHE-ACTION 16.1** Renforcer **l'observation régionale en santé environnement** pour répondre aux besoins des collectivités territoriales
- FICHE-ACTION 16.2** **Promouvoir et compléter les dispositifs** existants permettant aux **élus et agents des collectivités territoriales** de se former, de s'engager et de renforcer leurs actions en matière de santé environnement

FICHE-ACTION 13.1 : Rendre l'utilisateur acteur du dispositif d'information, de surveillance et d'action en santé environnement (1/2)

Axe 4 – Priorité 13



Cette action vise à améliorer les compétences des citoyens en matière de santé environnementale, à la fois en matière d'information et de formation, d'actions et d'implication dans la production des connaissances scientifiques



En cours



- Grand public, usagers
- Acteurs relais



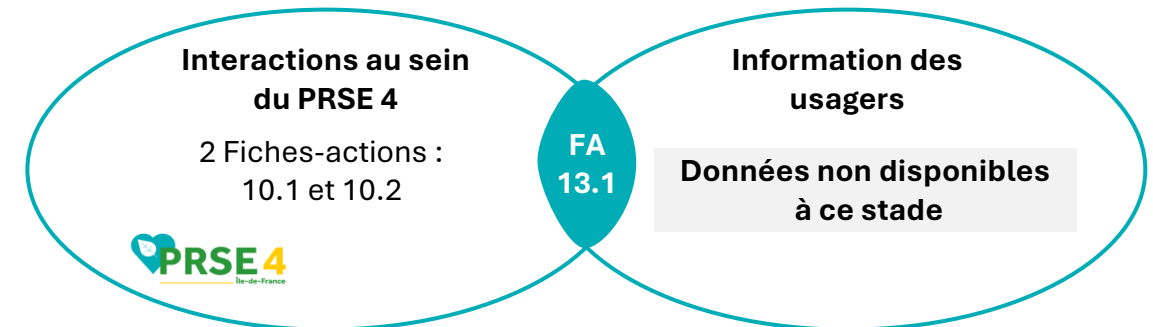
- Sciences participatives
- Outil d'autodiagnostic
- Sensibilisation, prévention

Intégration des principes du PRSE

- Action centrée sur **l'information, le développement des compétences et des capacités d'intervention** des usagers et des acteurs relais

Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

2

Partenaires mobilisés



Actions co-animées / co-construites avec les partenaires

Données non disponibles à ce stade

Pertinence

Enjeux spécifiques

Typologie d'acteurs relais mobilisés pour la diffusion/promotion des outils

Données non disponibles à ce stade

Typologie d'expositions environnementales couvertes par l'outil d'autodiagnostic

Données non disponibles à ce stade



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

FICHE-ACTION 13.1 : Rendre l'utilisateur acteur du dispositif d'information, de surveillance et d'action en santé environnement (2/2)



Axe 4 – Priorité 13

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Groupe projet

- Réunion de lancement en 2025



Identification des acteurs relais

Conception de l'outil d'auto-diagnostic

Résultats obtenus

Développement d'un outil d'auto-diagnostic

- Elaboration d'une note de cadrage
- Conception de l'outil en cours

Recensement des outils et applications d'information des citoyens sur leurs expositions environnementales

Données non disponibles à ce stade

Développement et promotion d'outils de formation et de sensibilisation

Données non disponibles à ce stade

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé

- Pas de financement débloqué en 2025
- Financement d'une mission portée par Promotion Santé en 2026 : élaboration du cahier des charges technique et du contenu de l'outil d'autodiagnostic

Ressenti des pilotes

- ✓ 1^{re} année visant à définir la comitologie et les objectifs, sans besoin de financement.



Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 2 agents

Ressenti des pilotes

- ✓ Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché



Utilité

Déploiement et utilisation de l'outil d'auto-diagnostic

Données non disponibles à ce stade

Changements de pratiques chez les acteurs relais

Données non disponibles à ce stade

Démarches de capitalisation, diffusion d'expériences réussies

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 14.1 : Développer un centre régional de ressources pour la formation en santé environnement des professionnels de santé (1/2)

Axe 4 – Priorité 14

Cette action vise à créer un centre régional de ressources en santé environnement (CRSE) contribuant à la coordination, à la dynamisation et à l'accès à la formation en santé environnement pour les professionnels de santé en Île-de-France. Elle a pour ambition la construction d'une offre de formation sur la base d'un référentiel de compétences pour les différentes catégories de professionnels de santé



En cours

- Professionnels de santé
- Prévention et prise en charge des expositions
- Développement d'outils adaptés
- Formation et appui aux professionnels de santé

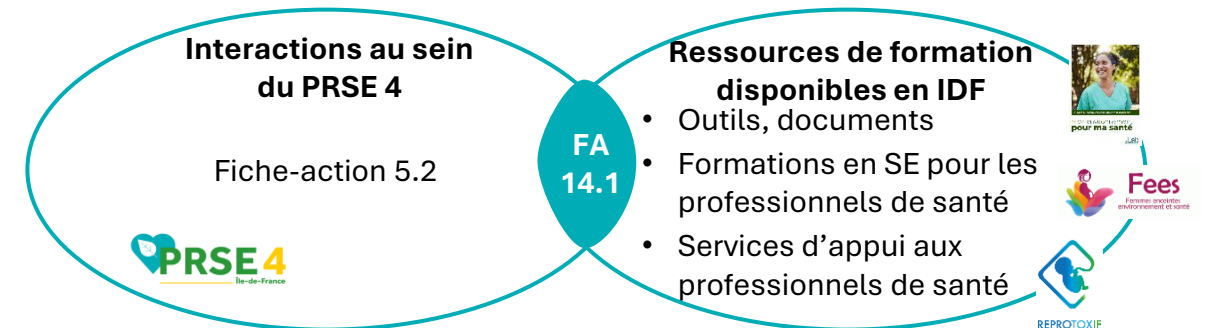


Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Renforcement des compétences** : fiche-action visant à permettre aux professionnels de santé d'acquérir des connaissances et des outils de prise en charge afin de réduire l'exposition de leurs patients aux risques environnementaux
- **Réduction des inégalités de santé et approche Une Seule Santé** : 8 formations et 4 outils/dispositifs intégrant au moins une de ces notions

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

3

Partenaires principaux



Collaboration pour :

- Recensement des formations et ressources existantes
- Conception et expérimentation de nouvelles ressources
- Développement d'une plateforme dédiée : crse-idf.fr

Enjeux spécifiques

Compétences intégrées dans le référentiel

Données non disponibles à ce stade

Comité scientifique

- Experts hospitalo-universitaires
- Représentants d'instituts de formation
- Représentants des professions potentiellement concernées par le CRSE



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

FICHE-ACTION 14.1 : Développer un centre régional de ressources pour la formation en santé environnement des professionnels de santé (2/2)

Axe 4 – Priorité 14

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Pilotes

- Pilotage stratégique
- 3 pilotes
- Réunion mensuelle

Comité scientifique

- Pilotage scientifique
- 10-12 professionnels bénévoles
- Réunion bi-annuelle (1^{ère} en juin 2025)



Sous-groupes de travail (à venir)

Résultats obtenus

Mise en ligne en avril 2025 du [CRSE](#) sur le site internet du PRSE 4

6

Outils/guides et dispositifs diffusés

- Guide consultation (QAI)
- Bulletin Vigil'Anses
- Livret du soignant environnement responsable
- CRPPE
- Programme Ecomaternité
- Centre RETROTOXIF



11

Formations intégrées



Développement d'une plateforme indépendante

- Travaux engagés avec un partenaire (PNS – Pédagogie numérique en Santé)

Développement de modules en SE (formation continue et initiale)

- Partenariats en cours de structuration

Efficienne

Financements

Financeurs et budget associé

Données non disponibles à ce stade



Ressenti des pilotes



Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 1 agent
- CRPPE : 2 agents



Ressenti des pilotes



Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Impacts des actions en matière de formation (montée en compétences, développement de modules santé-environnement...)

Données non disponibles à ce stade

Outils / guides (utilisation, satisfaction...)

Données non disponibles à ce stade

A venir : mesures d'audience

Retours d'expérience, initiatives créées

Données non disponibles à ce stade

FICHE-ACTION 15.1 : Former les professionnels de l'éducation populaire sur les enjeux de santé environnement et les bénéfices de la nature sur la santé humaine (1/2)

Axe 4 – Priorité 15



Cette action vise à faire des acteurs de l'éducation populaire des vecteurs de sensibilisation de tous les publics aux enjeux de santé environnement, en développant un catalogue de formations et un réseau d'acteurs pour les mettre en œuvre sur le terrain



En cours



- Publics vulnérables (enfants, personnes précaires)
- Acteurs relais (éducateurs)



- Formation, sensibilisation
- Une seule Santé
- Réduction des expositions

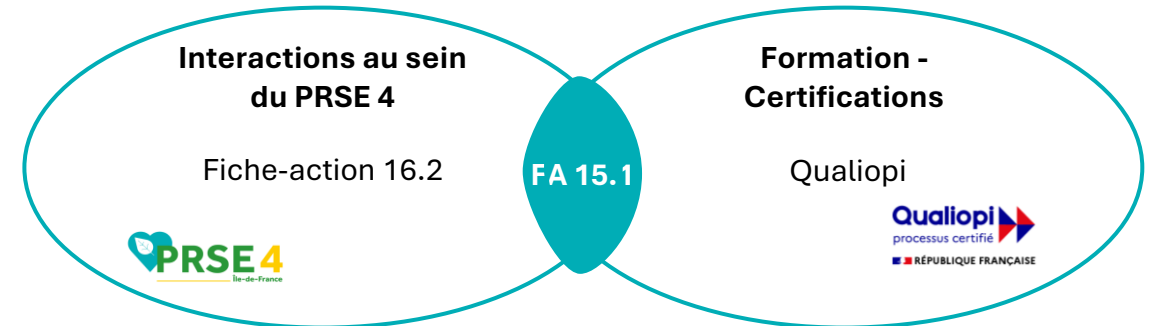
Intégration des principes du PRSE

- Intégration des enjeux de **réduction des inégalités de santé** et/ou **Une Seule Santé** dans 4 formations développées (ex : *Eviter les polluants : vivre en bonne santé même en situation de précarité*)
- Adoption d'une **démarche de co-construction**
 - Inclusion des professionnels ciblés dans le groupe projet dédié pour chaque formation
 - Définition des priorités et thématiques lors des réunions du comité de suivi



Cohérence

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

Des partenaires divers et fortement impliqués dans la mise en œuvre de l'action

19

Partenaires, dont :



- Définition des priorités et thématiques (comité de suivi)
- Elaboration de la formation pilote (groupe projet)
- Diffusion (groupe de travail)



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Enjeux spécifiques

Typologie de professionnels ciblés par les formations (objectif : 15 par formation)

- Coordinateurs périscolaires et extrascolaires, animateurs nature, professionnels de l'enfance et de la petite enfance,
- Agents des villes en lien avec les habitants en situation de précarité

Public cible final de l'action éducative

- Enfants
- Public en situation de précarité

FICHE-ACTION 15.1 : Former les professionnels de l'éducation populaire sur les enjeux de santé environnement et les bénéfices de la nature sur la santé humaine (2/2)

Axe 4 – Priorité 15



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Comité de suivi	Groupe projet – Formation pilote	Groupe de travail – Diffusion	Rencontre régionale
2 réunions / an	4 réunions / an	1-2 réunions par an	1 fois par an

Questionnaire d'évaluation à venir

Résultats obtenus

Outils pédagogiques produits

- 2 catalogues, 1 flyer
- 5 plaquettes(1 plaquette par formation)

Outils d'échange utilisés

- 1 groupe d'échange par formation sur Expertises Territoires

Formations / Événements réalisés

- 1 Rencontre Régionale
- 1 formation expérimentale pilote périscolaire
- 1 formation pilote en interne des agents (Ville des Ulis) sur les polluants



60 participants sur ces 3 événements

A venir :

- Formation pilote – Maladies vectorielles
- 2 formations en co-organisation avec des villes



Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

Coût total annuel du projet : 92 000 €

- Formation en tant que telle : ~840€ par professionnel formé
- Animation des échanges



Ressenti des pilotes

- ✓ Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché
- ✓ Respect du budget alloué

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- Graine : 3 agents



Ressenti des pilotes

- ~ Manque de ressources humaines et matérielles chez les publics bénéficiaires des formations, rendant la transformation difficile

Utilité

6 thématiques

Faisant désormais l'objet de formation

- Adaptation au changement climatique
- Pollution intérieure (enfants)
- Pollution intérieure (personnes en situation de précarité)
- Bruit, nuisances sonores (enfants)
- Logement (personnes en situation de précarité)
- Bienfaits de l'environnement sur la santé



12 retours d'expérience recueillis

- Formation Eviter les polluants
- Formation Polluants précarité

72%

de taux de satisfaction

FICHE-ACTION 15.2 : Proposer des actions de sensibilisation et des projets pédagogiques à l'attention des élèves et des communautés éducatives des établissements scolaires du premier et du second degré (1/2)

Axe 4 – Priorité 15

Cette action vise à développer l'éducation à la santé environnementale dans les établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré, en particulier dans les secteurs concernés par la politique de l'éducation prioritaire, afin de permettre à la jeune génération de faire des choix éclairés, d'être et de rester en bonne santé.



En cours



- Public vulnérables (élèves)
- Acteurs relais (enseignants)



- Sensibilisation, prévention
- Une Seule Santé
- Accompagnement des acteurs

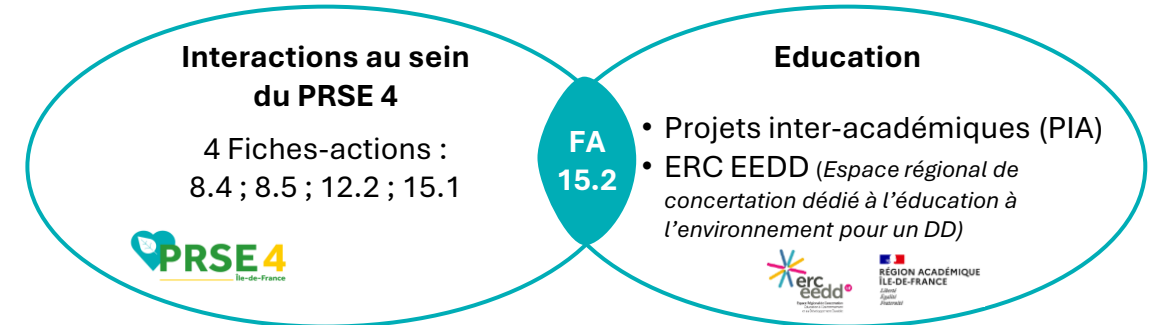
Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Actions de sensibilisation et de formation** des enseignants et des élèves, dans une optique de **renforcement des compétences et de participation citoyenne** (ex : objectif de développer la sensibilisation par les pairs dans les lycées)
- **Approche Une Seule Santé** adoptée dans les actions de sensibilisation (ex : journée de formation dédiée aux liens entre eau, environnement et santé, dans le cadre du PIA « L'eau pour tous, tous pour l'eau ! »)



Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

Partenaires communs aux différentes actions

- Les 3 académies franciliennes : Créteil, Versailles, Paris

Partenaires mobilisés dans le cadre des PIA (COPIL)

- Membres récurrents : DRIEAT, 3 académies, Région, ARS, ARB
- Membres thématiques (ex : MNHN, ADEME, AFES)



Exemples de partenaires mobilisés pour les autres actions

- Génération Cobaye, Ecophylle, Airparif



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Enjeux spécifiques

Etablissements scolaires mobilisés

- Lycées franciliens faisant partie des **Lycées Eco-Responsables**
- **25 établissements** dans le cadre du PIA 2024/2025 et 23 établissements dans le cadre du PIA 2025/2026



100%

Des académies franciliennes impliquées

58

Établissements impliqués dans le cadre des PIA

FICHE-ACTION 15.2 : Proposer des actions de sensibilisation et des projets pédagogiques à l'attention des élèves et des communautés éducatives des établissements scolaires du premier et du second degré (1/2)

Axe 4 – Priorité 15



Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Pilotes / Académies

- Echanges réguliers

Groupe de travail Santé-environnement (à venir)

- 2 plénières par an

COPIL PIA

- 5 réunions par an

Résultats obtenus

Intégration des enjeux de SE dans les PIA

- **Événements annuels** : 3 jours de formation, 1 visite de lieu, 1 événement de clôture
- **Outils par PIA**: 1 kit pédagogique, 1 jeu sérieux, 1 espace collaboratif de travail



PIA Eau 2024/2025

80+

Professeurs formés

800+

Elèves impliqués



PIA Sols 2025/2026

70+

Professeurs formés

~920

Elèves impliqués

Programme « Nuisance Sonore » des Lycées Eco-Responsables

- 1 concours de courts-métrages « Quand le son crée l'image »
- 1 campagne de sensibilisation : [Dose le son, protège ton audition !](#)

Organisation de 3 conférences sur la qualité de l'air

- 3 ateliers sur la qualité de l'air intérieur et extérieur



180

Elèves touchés

Formation « Santé-Environnement. La pollution de l'eau » de l'Education Nationale

- Editions en 2024, 2025 et 2026, à destination des enseignants : intervention de l'ARS, visite d'une usine de production de l'eau potable...

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- Financement ARS, DRIEAT, Education Nationale
- Estimation du coût pour le GT Santé Environnement : 5 000€ par an



Ressenti des pilotes



Adéquation moyenne (manque d'un financement pour chaque projet accompagné par le PIA)

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 1 agent
- Région Île-de-France : 1 agent
- DRIEAT : 2 agents



Ressenti des pilotes



Manque de ressources humaines et matérielles

Utilité

4

Thématiques traitées en 2024 et 2025

- Qualité de l'air
- Bruit, nuisances sonores
- Gestion des sols
- Gestion de l'eau

Approche transversale / Une Seule santé



Intégration renforcée des enjeux de SE dans les dispositifs existants

FICHE-ACTION 16.1: Renforcer l'observation régionale en santé environnement pour répondre aux besoins des collectivités territoriales (1/2)

Axe 4 – Priorité 16



En cours



- Collectivités territoriales
- Acteurs de l'observation, acteurs locaux
- Producteurs de données et ressources



- Observation en santé environnement
- Accompagnement des collectivités
- Mise en réseau d'acteurs

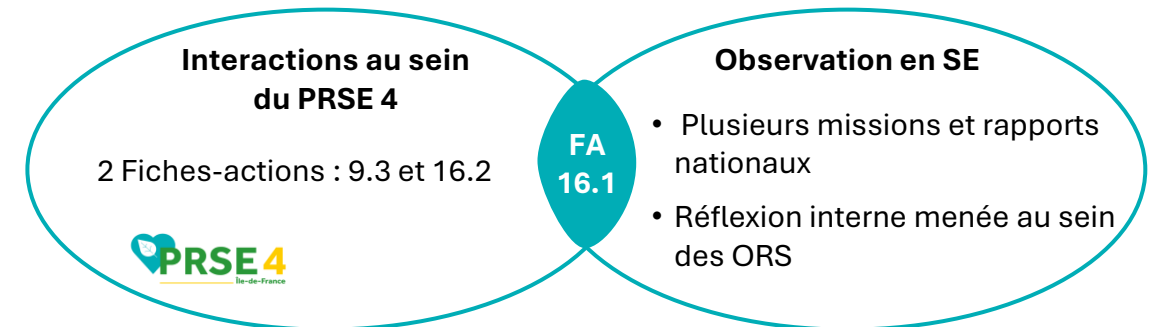
Cette action vise à renforcer le dialogue entre les collectivités territoriales et les acteurs de l'observation, aux différentes étapes du processus d'observation, pour co-développer des ressources adéquates et pour faciliter leurs usages.

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- Problématiques et besoins étudiés lors des ateliers du Groupe projet intégrant :
 - Des notions de réduction **des inégalités territoriales et sociales de santé**
 - Une approche **Une Seule Santé**
- **Démarche participative**, incluant les collectivités territoriales (agents et élus), pour définir et mettre en œuvre des outils et modalités de l'observation en santé adaptés aux besoins territoriaux

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

1

Groupe-projet de co-construction



19

Membres



4

Echelons territoriaux mobilisés

Ville de Fontenay-sous-Bois ; Ville de Paris ; Ville de Vitry-sur-Seine ; Ville de Croissy-sur-Seine ; Commune de Larchant ; EPT Paris Est Marne et Bois ; CA Cergy-Pontoise ; CA Saint-Quentin-en-Yvelines ; Département du Val-de-Marne ; Association « Élus, Santé Publique et Territoires » ; ORS Île-de-France ; AREC Île-de-France ; Airparif ; Bruitparif ; FREDON Île-de-France ; Ekopolis ; Ademe Île-de-France ; ARS Île-de-France ; DRIEAT Île-de-France ; Région Île-de-France



Maintien des conditions de mise en œuvre depuis le lancement du plan

Enjeux spécifiques

Enjeu et thématiques couverts par les dispositifs d'observation / ateliers du groupe projet

- Développer des **ressources sur les usages de la donnée d'observation en santé environnement** en réponse à des besoins concrets de collectivités territoriales
- Renforcer le **dialogue entre collectivités territoriales et acteurs de l'observation**, aux différentes étapes du processus d'observation
- **Organiser et rendre visible la connaissance produite** sur les usages de l'observation territoriale en santé environnement

FICHE-ACTION 16.1: Renforcer l'observation régionale en santé environnement pour répondre aux besoins des collectivités territoriales (2/2)



Axe 4 – Priorité 16

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Equipe d'animation

Groupe projet

- » Réunions tous les deux mois → **6 réunions de travail**
- » *Sondage d'évaluation adressé aux membres du groupe projet (en attente)*

Résultats obtenus

Atelier de préfiguration du groupe projet

Démarche de co-construction menée par le groupe-projet

- **Enquête territoriale** pour identifier les pistes d'actions pour renforcer l'observation en santé environnement
- **Colloque** « [La santé environnement dans les territoires, observer pour mieux agir](#) » organisé en novembre 2024

» **12**
Collectivités territoriales interrogées

» **111**
participants

Parution du Livre blanc « La santé environnement dans les territoires : observer pour mieux agir » - Janvier 2026

Efficience

Financements

Financeurs et budget associé

- Convention adhoc IPR/ DRIEAT « Renforcement de l'observation en santé environnement »
- Convention adhoc PRSE4 ORS/ARS

Ressenti des pilotes

✓ Calibrage financier en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ORS : 2 agents
- Réseau ÎSÉE : 1 agent



Ressenti des pilotes

✓ Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Nouvelles thématiques / Besoins recensés grâce au groupe projet

- **Synthèse dans le livre blanc des besoins recensés** grâce à l'enquête, au colloque & au groupe projet

Renforcement des partenariats/

- **Pérennisation du groupe projet** (renouvellement du mandat en cours)

Appropriation des outils et ressources d'observation

- **Sondage à destination du groupe projet, ateliers et webinaires** (à venir)

FICHE-ACTION 16.2 : Promouvoir et compléter les dispositifs existants permettant aux élus et agents des collectivités territoriales de se former, de s'engager et de renforcer leurs actions en matière de santé environnement (1/2)

Axe 4 – Priorité 16



Cette action vise à faciliter l'accès à l'offre de formation existante et la compléter pour permettre aux élus et agents de collectivités territoriales de se former et de s'engager dans des projets adaptés aux enjeux de leur territoire.



En attente



- Agents des collectivités
- Elus, équipes municipales



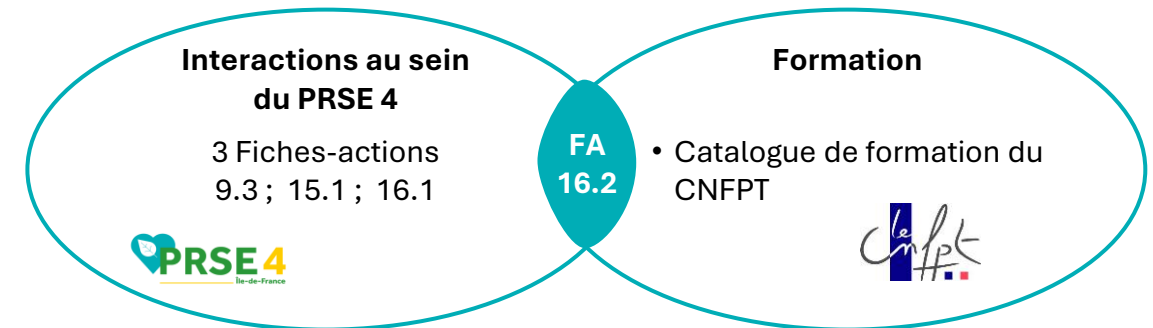
- Une seule santé
- Accompagnement des collectivités
- Formation, sensibilisation

Cohérence

Intégration des principes du PRSE

- **Approche Une Seule Santé** dans les formations mises en valeur et développées (ex : objectif de formaliser un catalogue des formations et ressources en ligne abordant la thématique Une seule santé)
- **Renforcement des compétences des acteurs** : fiche-action centrée sur la formation des élus et agents des collectivités pour renforcer leur capacité d'action (ex : objectif de développer pour les élus un outil d'aide à la déclinaison des fiches-actions PRSE 4 sur leur territoire)

Intégration dans l'écosystème



Mobilisation des partenaires

- **Le partenariat amorcé avec la délégation Île-de-France du CNFPT en 2024 n'a pas pu aboutir en 2025**, à la suite de changements de poste.
- La co-construction de formations à destination des agents des collectivités (élaboration du focus Promotion santé Île-de-France), est donc retardée.

Enjeux spécifiques

- En 2026, année des élections municipales, la mise en œuvre de la fiche-action sera **d'outiller les nouvelles équipes municipales** élues pour leur permettre de bien **appréhender les enjeux santé environnement** de leur territoire et les inciter à **mettre en œuvre une stratégie territoriale d'actions en SE**.
- Ce travail s'inscrit en **lien étroit avec les objectifs du CAT et en coopération avec le réseau ÎSEE**.

FICHE-ACTION 16.2 : Promouvoir et compléter les dispositifs existants permettant aux élus et agents des collectivités territoriales de se former, de s'engager et de renforcer leurs actions en matière de santé environnement (1/2)

Axe 4 – Priorité 16

Efficacité

Modalités de mise en œuvre de la fiche action

Données non disponibles à ce stade

Résultats obtenus

- Le projet d'initier une 1^{ère} collaboration avec la délégation régionale du CNFPT n'a pas pu aboutir, à la suite du départ du référent CNFPT au cours de l'année 2025
- Ce projet est mis en attente en 2026 pour permettre aux pilotes de l'action de se concentrer sur l'objectif d'outiller les nouvelles équipes municipales élues, en lien avec le CAT et le réseau ISEE

Effizienz

Financements

Financeurs et budget associé

- Pas de budget spécifique au PRSE 4



Ressenti des pilotes

- ✓ 1^{ère} année ayant pour objectif d'établir des partenariats, sans besoin de financement

Ressources humaines et matérielles

Pilotes mobilisés

- ARS : 1 agent SE
- ORS : 1 agent (chargé d'étude)



Ressenti des pilotes

- ✓ Ressources en adéquation avec le niveau d'impact recherché

Utilité

Données non disponibles à ce stade

3

Dynamiques départementales : exemples de mobilisation des acteurs locaux en santé environnement

3.1 : Synthèse de la démarche

Dynamiques départementales : Synthèse des entretiens

14

Entretiens réalisés

5

Dispositifs mobilisés par les bénéficiaires rencontrés

- **AAP PRSE 4 : 6 bénéficiaires rencontrés**
 - Trappes (*Lauréat des Trophées Santé Environnement*)
 - Corbeil-Essonnes
 - Gennevilliers
 - Villeneuve-la-Garenne
 - Vitry-sur-Seine
 - Cergy-Pontoise
- **AMI Transition alimentaire : 1 bénéficiaire rencontré**
 - EHPAD Alice Prin
- « **Coup de pouce Urbanisme favorable à la santé** » : **1 bénéficiaire rencontré**
 - Communauté d'Agglomération du Grand Paris / Lieusaint
- « **Création d'îlots de fraîcheur** » : **1 bénéficiaire rencontré**
 - Vauréal
- **Comité d'Animation Territoriale: 1 membre rencontré**
 - Le Blanc-Mesnil



Pour les autres acteurs rencontrés : Des projets s'inscrivant dans les enjeux du PRSE 4

- Noisy-le-Sec
- Ville de Paris
- INRAE / AQUI'BRIE (nappe phréatique de Champigny / Rampillon)
- Conseil Départemental de l'Essonne



Dynamiques départementales : Un réel apport du PRSE 4 pour la mise en œuvre de projets concrets en matière de santé environnement

« Ce qu'on veut à travers ce projet, c'est permettre un **changement des pratiques** »

« **Le PRSE 4 a permis de pérenniser des dispositifs** que nous avons engagés les années précédentes »

« **Si la ville d'a côté n'agit pas, il y aura des conséquences négatives** sur notre commune. Il est nécessaire d'agir au niveau régional »

« **Le PRSE 4 est un réel apport**, car cela nous permet de continuer à **toucher des publics vulnérables** via des actions innovantes »

« **Le projet ne rend pas tous les services attendus, mais il en apporte d'autres** auxquels on n'avait pas pensé au lancement du projet »

« **Le PRSE 4 nous aide à définir les priorités**. Nous essayons de les rendre compatibles avec le plan, **même s'il y a des actions spécifiques à mener au niveau de notre collectivité** »

« **Le CAT est un espace de dialogue constructif** sur ce qui se fait au niveau de la région »

« La **co-construction du projet** a été la clé, cela a permis de le faire évoluer dans le bon sens »

« Le sujet était dans les rouages depuis plusieurs années. **Le PRSE 4 a permis de le concrétiser** »

« **Depuis l'AAP PRSE 4, la notion de santé est une notion très importante**. Avant, elle n'apparaissait pas clairement dans le projet »

« Nous aimerions refaire le projet réalisé dans le cadre du PRSE 4, mais **nous manquons de temps et de moyens** »

« Ce dispositif porté par l'ARS est une très bonne idée. Même si cela nous mobilise en plus de nos missions usuelles, cela permet **d'initier des partenariats et d'intégrer la santé en amont des projets d'aménagements** (chaleur, usages...) »



Dynamiques départementales : Principaux enseignements



Une forte implication des acteurs départementaux pour l'intégration des enjeux de santé environnement dans les projets locaux



Un réel apport du PRSE 4, souligné par les acteurs rencontrés, qui a permis la concrétisation et/ou la pérennisation de projets et le développement d'approches globales intégrant la santé environnement



Des difficultés identifiées, principalement liées à des **enjeux de ressources humaines (temps disponible)**, et des incertitudes quant à la **pérennisation de certains dispositifs**



Une valorisation du PRSE 4 à renforcer auprès des acteurs locaux, certains acteurs se sentant éloignés du PRSE 4

An aerial photograph of a rural landscape in France. In the foreground, there are rows of green vineyards. A road runs through the middle ground. In the background, a small village with a prominent church spire is visible, surrounded by green fields and trees. The sky is blue with some clouds.

3.2 : Exemples de mobilisation à Paris (75)

75. Paris – Plan Parisien Santé Environnement 2 (PPSE2)

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- **Population générale**
- **Publics vulnérables** (enfants, seniors...)



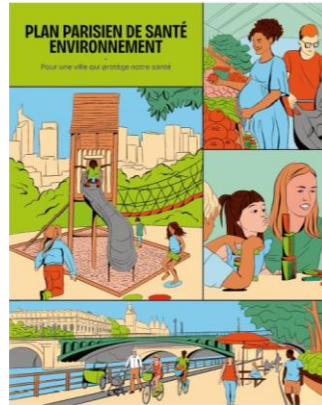
- **11 thématiques** (USS, Adaptation au changement climatique, alimentation durable, UFS, logement...)



- **45 actions** (sensibilisation, amélioration des connaissances, études...)



- Mars 2023 : Lancement de l'élaboration du PPSE2
- Novembre 2024 : Vote du PPSE2



© Ville de Paris

Articulation avec le PRSE 4



- Pas de lien formel entre les deux plans
- **Alignement de certaines priorités du PPSE2 et du PRSE4** (adaptation au changement climatique, petite enfance, médiation en santé...)



Grands principes de la démarche

- **Démarche participative**
- Réduction des **inégalités sociales et territoriales de santé**
- **Valorisation de l'existant** (ex : travaux de recherche sur les polluants)
- **Nouvelles pistes d'actions**, en collaboration avec tous les acteurs concernés
- **Transversalité, synergie avec les autres plans** (PLU, Plan Climat...)

Quelles actions sont par exemple mises en œuvre dans le cadre du PPSE2 ?

« Agir ensemble »

- ➔ **Comité Scientifique et Citoyen**, réunissant 18 membres
- ➔ **Baromètre** de la santé environnementale (étude auprès de 1000 parisiens.ne.s)

« Naître » - 1000 premiers jours

- ➔ **« Mon 1^{er} atelier santé environnement »** dans les PMI : **atelier de sensibilisation** aux polluants du quotidien et remise d'un **kit santé environnement**

« « Grandir »

- ➔ Structuration d'un **Parcours Santé Environnement** (parcours scolaire)
- ➔ **Lutte contre les pollutions** dans les écoles et crèches (ex : plan plomb)

« Ville et santé planétaire »

- ➔ Lutte sans méthode chimique contre les espèces à enjeux sanitaires
- ➔ **Projet d'une stratégie « One Health »**, sur le modèle de Strasbourg ou Marseille

« Respirer »

- ➔ **Evaluation Quantitative des Impacts Sanitaires** des pollutions de l'air et nuisances sonores au bord du périphérique sur 10 ans, avec une focale inégalités sociales de santé

Comment le PPSE2 a-t-il élaboré ?

- **5 Focus groups organisés dans des QPV** pour comprendre les représentations et besoins de la population
- **10 ateliers thématiques** (acteurs institutionnels, académiques, professionnels et associatifs)
- **Intégration de projets en cours** de la Ville de Paris

- Thématiques remontées lors des focus groups (logement, alimentation, accessibilité...) reprises dans le PPSE2
- Actions proposées en ateliers ayant été le fil conducteur du PPSE2
- Poursuite des focus groups (axe « Agir ensemble »)



Quelles sont les prochaines étapes ?

- **Poursuite des actions initiées**
- Accent sur certaines thématiques (ex : « **Bien vieillir** », pollution sonore...)

75. EHPAD Alice Prin – AMI Transition alimentaire

Source : entretien PwC

Informations générales sur l'AMI

• 4 EHPAD retenus :

- Alice Prin à Paris (75)
- Constance Mazier à Aubervilliers (93)
- Lumière d'automne à Saint-Ouen-sur-Seine (93)
- Richard à Conflans-Sainte-Honorine (78)



• Alimentation durable, saine et accessible

• **Accompagnement dans la mise en œuvre opérationnelle des enjeux de la loi EGalim** (respect des 50% de produits durables dont 20% bio dans les achats de denrées)



- Diagnostic et accompagnement personnalisé
- Aide au financement



- 2024 : Lancement de l'AMI
- Mi-2026 : Retour d'expérience prévu



© Ville de Paris

cantines
RESPONSABLES



Articulation avec le PRSE 4

• AMI à destination des EHPAD en IDF

pour soutenir et accélérer leur transition alimentaire – Financements :



- DRIAAF, via le programme National pour l'Alimentation (PNA)
- DRIEAT, dans le cadre du PRSE 4

→ Financement du projet de l'EHPAD Alice Prin : 18 000€



- Inscription dans l'**action 3.1 de l'axe 1 du PRSE 4**



Grands principes de la démarche de l'EHPAD

- Lutter contre les problématiques de **dénutrition chez les résidents**
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire**
- **Fournir une alimentation saine**
- **Entrainement un changement de pratiques**, rompre avec la monotonie

Quelles actions sont mises en place par l'EHPAD en matière d'alimentation ?



Nourriture

- Cuisine maison (livraison de denrées brutes toutes les semaines)
- Travail des équipes de cuisine sur l'esthétique et la texture



Cadre général

- Achat de vaisselles diversifiées (pots à frites, bols...) dans le cadre de l'AMI
- Travail sur l'espace de restauration (bruit, temps de repas..)

Quelles sont les prochaines étapes ?

- Attente de l'accompagnement financier et méthodologique prévu dans le cadre de l'AMI Transition alimentaire

Quelles sont les autres actions santé-environnement dans lesquelles l'EHPAD est engagé ?

- **Travaux en cours sur la qualité de l'air intérieur**
- **Démarche de Bilan Carbone en cours avec la Ville de Paris**
- **Projet Santé des Femmes**, à destination des personnels (actions de sensibilisation, dépistage, formation...)

An aerial photograph of a French countryside. In the foreground, there are rows of green vineyards. A road runs through the middle ground. In the background, a small village with a church spire is visible, surrounded by green fields and trees. The sky is blue with some clouds.

3.3 : Exemples de mobilisation en Seine et Marne (77)

77. Rampillon – Zone humide tampon artificielle (ZHTA)

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- Population générale
- Ecosystème (nappe phréatique)



- Qualité de l'eau : Pesticides, contaminants (nitrates)
- Amélioration de la biodiversité



- Solutions fondées sur la nature, ingénierie écologique
- Restauration d'une ancienne zone humide



- 2005 - 2010 : Lancement du projet et restauration de la zone humide
- A partir de 2012 : Suivi scientifique (débit et qualité de l'eau, inventaires biodiversité, bilan carbone, écotoxicologie)
- 2020 : Intégration dans le projet européen Life Artisan



© AQUI'BRIE

Articulation avec le PRSE 4



- Pas de lien direct avec le PRSE 4
- Inscription dans l'axe 2 et 3 du PRSE4

Grands principes de la démarche

- **Réduction des pollutions diffuses d'origine agricole** : réduction à la source et réduction des transferts
- **Changement des pratiques**, changement du territoire
- **Forte présence sur le terrain** (relevés, liens avec les agriculteurs..)
- **Démarche participative et pédagogique**

Comment le projet a-t-il été construit et valorisé ?

Dialogue territorial pour la conception

- ➔ Réunions de concertation avec les acteurs locaux (agriculteurs, industriel...) au lancement du projet
- ➔ 2016 – 2020 : 5 ateliers à destination de ces mêmes acteurs (~50 participants)
- ➔ Mobilisation de 3 agriculteurs du bassin versant : gestion de 2 petites ZHTA aménagées en amont de la principale

Démarche pédagogique autour de la ZHTA

- ➔ Formation d'AQUI'Brie à destination du réseau (conseils agricoles)
- ➔ Restitution des résultats de l'étude (Mairie de Rampillon, Agence de l'eau...)
- ➔ Visites de terrain (techniciens des rivières, gestionnaires de l'eau, agriculteurs...)
- ➔ Reportages, interviews (ex : Sur le Front)

➔ Démarche récompensée en 2014 par le Prix National du Génie Ecologique

Quels sont les principaux résultats obtenus ?

Qualité de l'eau : des résultats significatifs, variables selon les ans & saisons

- 10% du flux annuel de nitrates éliminé : ZHTA trop petite (en dessous de l'objectif initial) pour en intercepter plus, mais fort potentiel
- Réduction des pesticides, variables selon les familles de pesticide

➔ **1,5 tonne** de nitrates éliminés **37%** de réduction moyenne des pollutions par an

Amélioration de la biodiversité

- Cohabitation de diverses espèces dans la ZHTA (oiseaux, invertébrés, insectes)

Changement de pratiques

- 2005-2015 : diminution de 25 % de la concentration moyenne en nitrates à l'entrée de la zone (meilleur usage des fertilisants)

77. CA Grand Paris Sud / Lieusaint Aménagement de la ZAC du Carré Sénart

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- ZAC : **Publics spécifiques** (ex : étudiants, seniors, salariés, personnes en situation de handicap, femmes, faune/flore)



- Aménagement, logement
- Qualité de l'air, qualité sonore
- Adaptation au changement climatique
- Lien social



- Urbanisme favorable à la santé
- Actions sur des déterminants de santé



- Juillet 2025 : Candidature commune de la CA du Grand Paris Sud et de Lieusaint
- Mai 2026 : Réunion de restitution prévue



© Lieusaint

Articulation avec le PRSE 4



- « **Coup de pouce Urbanisme favorable à la santé** », porté par l'ARS, avec le soutien d'Ekopolis → Accompagnement méthodologique
- ARS – délégation départementale du 77 (soutien financier)
- Inscription dans **la priorité 9 de l'axe 3 du PRSE4**



Grands principes de la démarche

- **Inclusivité**, lien social
- Intégration transversale des **enjeux de santé environnement**
- **Valorisation de l'existant**
- **Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**
- **Durabilité**, résilience
- Expérimentations d'**actions concrètes et répliquables**

Quelles sont les principales composantes du projet d'aménagement de la ZAC ?

Volet Conception : Améliorer la vivabilité du quartier

- ➔ Logement pour des **publics avec des besoins spécifiques** (étudiants, seniors, personnes en situation de handicap /réadaptation,...) et proposant une offre de services
- ➔ Aménagement du Carré Sénart en prenant en compte les enjeux santé pour rendre la centralité attractive et vivable aujourd'hui et demain à + 4°

Volet Opérationnel : expérimenter l'animation de l'espace public

- ➔ **Volet activité physique et sportive** : aménagements sportifs pour lutter contre la sédentarité et inciter à la mobilité douce (parcours santé inclusif, voies vertes, ...)
- ➔ **Lien social** : animation de l'espace public et création de lien social par l'organisation d'événements, de rencontres intergénérationnelles, espaces de loisirs, en s'appuyant sur le tissu associatif et culturel existant
- ➔ **Biodiversité** : Valorisation des friches, limitation des îlots de chaleur et création d'îlots de fraîcheur
- ➔ **Alimentation** : alimentation saine locale et abordable, sensibilisation avec appui professionnels de santé

3.4 : Exemple de mobilisation dans les Yvelines (78)

78. Trappes – Initiative pour une maternité apaisée (IMA)

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- **Femmes enceintes**
(pendant 2 à 6 mois, selon le quotient familial)



- **Perturbateurs endocriniens**
- **Alimentation saine, durable et accessible**



- Formation, sensibilisation
- Distribution de produits



- Avril 2025 : Mise en place du dispositif
- 2026 : Objectif de pérennisation et d'adaptation du dispositif (ex : volet « hors les murs »)



Articulation avec le PRSE 4



- **AAP PRSE 4** : Co-financement par la Ville de Trappes et l'AAP
- **Trophées Santé-Environnement**
- Inscription dans la **priorité 3 de l'axe 1 du PRSE4**



Grands principes de la démarche

- Prise en compte optimale des **spécificités locales**
- **Internalisation de l'ensemble du projet** (ex : ateliers assurés par les référentes famille et parentalité, formées en continu)
- **Co-construction du projet**, avec les référentes et les participantes
- Dispositif donnant les clés pour **changer ses habitudes, sans culpabilisation**

Quelles sont les principales composantes du projet ?



Distribution de paniers de légumes bio

- ➔ Distribution hebdomadaire de paniers gratuits de légumes locaux et bio
- ➔ Un programme allant de 2 à 6 mois, selon le quotient familial

40 paniers par semaine



Ateliers de sensibilisation

- ➔ 1 atelier pour mieux comprendre les impacts des PE
- ➔ 1 atelier pour apprendre à cuisiner sainement

2 Ateliers par mois

105 Femmes ayant bénéficié du dispositif depuis sa mise en place

Qu'est-ce qui a motivé le projet ?

- **Répondre aux enjeux de santé publique** : l'exposition aux PE, dont 80% provient de l'alimentation
- **Répondre aux demandes des habitants** (étude réalisée par Banlieues Climat dans les quartiers populaires : 100% des habitants demandeurs d'une alimentation de qualité)

Quels sont les principaux résultats obtenus ?

- **Satisfaction des participantes** (questionnaires remplis en fin de dispositif)
- **Changement de pratiques** parmi les participantes
- **Libération de la parole, échanges de bonnes pratiques** entre les participantes
- Création d'un **maillage territorial** entre femmes enceintes, référentes familles et professionnels de santé

3.5 : Exemples de mobilisation en Essonne (91)

91. Conseil Départemental – Réseau Référents Sentinelles

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- **Agents des collectivités** (élus, agents techniques)
- Agents travaillant en **entreprises, associations...**
- **Population générale**



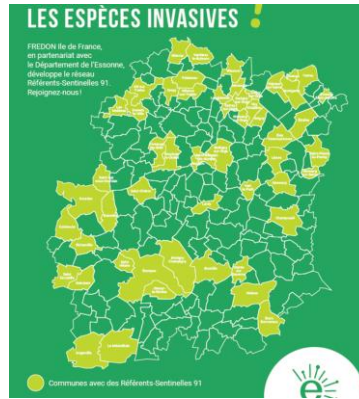
- **Espèces nuisibles**
- **Une Seule Santé**



- Formation, sensibilisation
- Surveillance, cartographie
- Animation de réseau



- 2019: Convention entre Fredon et le CD 91
- 2020 : Lancement du Réseau



© Fredon Île-de-France

Articulation avec le PRSE 4



- **Pas de lien direct avec le PRSE 4**
- Inscription dans la **priorité 7 de l'axe 2 du PRSE4**

Grands principes de la démarche

- Renforcement des **connaissances des Référents** (acteurs relais)
- Sensibilisation de la **population générale**
- **Accompagnement des collectivités** et entreprises privées
- **Protection de l'environnement/biodiversité et des habitants**

Quelles sont les principales composantes de ce projet ?

Surveillance proactive des espèces

- ➔ **Espèces à enjeux de santé**
(ex : ambrosies)
- ➔ **Espèces à enjeux de biodiversité**
(ex : renouées asiatiques)
- ➔ **Espèces à enjeux agricoles**
(ex : ergot de seigle)
- ➔ **Espèces nuisibles au patrimoine arboré**
(ex : chancre coloré du platane)



Diffusion des connaissances

- ➔ **Formations** de ces agents pour reconnaître et gérer efficacement ces espèces
- ➔ **Création d'événements** autour du réseau

Soutien aux collectivités

- ➔ **Campagnes d'arrachage** de ces espèces
- ➔ Contrôle des entreprises spécialisées dans la destruction des nids de **frelons asiatiques**

Quels sont les principaux résultats obtenus ?

- **Territoire couvert à 32% par le réseau**
(objectif : couverture majoritaire sur le département)
- Réalisation de **21 formations ouvertes à tous les Essonnais** et de **28 animations ciblant divers publics** (agents municipaux, collégiens...)
- Mise en place d'une **rencontre annuelle** rassemblant les Référents Sentinelles
- Envoi de **20 bulletins d'informations techniques** aux Référents (évolutions réglementaires, pratiques de gestion...)



232

Référents Sentinelles formés

63

Communes couvertes



4

Foyers d'espèces invasives détectées

10

Chantiers d'arraches d'ambrosie depuis 2020

91. Corbeil-Essonnes – PLU bioclimatique et patrimonial

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



• Population générale



- Aménagement, logement, conditions d'habitat
- Transition énergétique
- Adaptation changement climatique



- Urbanisme favorable à la santé
- Protection du cadre de vie, des paysages, du patrimoine



- Juin 2026 : Date prévisionnelle pour la finalisation du PLU de l'arrêt du PLU, avant 6 mois de démarches administratives et une approbation début 2027



© Corbeil-Essonnes

Articulation avec le PRSE 4



- **AAP PRSE 4** : Co-financement par l'AAP + Intégration d'une **OAP santé** (orientation d'aménagement et de programmation) dans le PLU



- Inscription dans la **priorité 9 de l'axe 3 du PRSE4**



Grands principes de la démarche

- **Concertation des habitants** pour réfléchir aux enjeux du PLU
- **Justice environnementale**, durabilité, résilience
- **Justice sociale**, inclusivité, solidarité
- **Intégration de tous les types de patrimoine** (bâti, naturel, immatériel..)
- Intégration des enjeux de **santé environnementale**

Quelles sont les principales composantes du projet ?

PLU bioclimatique

- ➔ Intégration de l'habitat, du cadre de vie, de la biodiversité et de la décarbonation dans les réflexions
- ➔ Développement maîtrisé de la ville, face à la crise écologique globale
- ➔ Ex : préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers, développer des îlots de fraîcheur, renforcer l'offre de transports

PLU Patrimonial

- ➔ Recensement, entretien et valorisation du patrimoine
- ➔ Développement d'actions en faveur de l'architecture et du cadre de vie
- ➔ Ex : renforcer la réhabilitation du bâti, favoriser les services de proximité, préserver les paysages emblématiques

Qu'est ce qui a motivé la révision du PLU ?

- Concevoir un **cadre de vie durable, agréable et résilient**
- **Réduire la consommation foncière et l'artificialisation des sols** en garantissant la qualité des paysages
- Garder une **ville aux patrimoines et paysages préservés**
- Faire de la transition énergétique un instrument de justice sociale et environnementale
- Soutenir le **pouvoir d'agir individuel et collectif** autour de la transition
- Favoriser une **mobilité active, partagée, inclusive et moins polluante**
- Promouvoir une économie plus sobre qui valorise l'humain et le vivant

Quels sont les enjeux ciblés par l'OAP santé ?

- **Démarche participative pour identifier les priorités** : groupes de travail du CLS, réunions publiques (élus, directions de la ville, habitants...), conseil consultatif citoyen, podcast sur l'OAP santé...
- **Thématiques**: mobilité douce, sport-santé, qualité de l'air et de l'eau... Exemples:
 - Réduire les nuisances sonores (trame blanche) et lumineuses (trame noire)
 - Parcours santé ombragé le long des berges

3.6 : Exemples de mobilisation dans les Hauts-de-Seine (91)

92. Gennevilliers – Actions pour une alimentation saine et durable

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- **Population générale**
- **Publics vulnérables** (personnes précaires, élèves, seniors, ...)



- **Alimentation saine, durable et accessible**
- **Préservation de l'environnement, biodiversité**
- **Sport, activité physique**



- Sensibilisation, formation
- Distribution de produits, outillage



- 2025 : (Co)financements par l'AAP (actions déjà en place)



© Gennevilliers

Articulation avec le PRSE 4



- **AAP PRSE4** : Financements en 2025, en complément des financements Etat → Augmentation de l'ampleur des actions, pérennisation



- Inscription dans la **priorité 3 de l'axe 1 du PRSE4**



Grands principes de la démarche

- **Approche transversale de la santé environnement** (alimentation, mobilité...)
- **Démarche participative, co-construction (AMAP)**
- **Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**
- **Utilisation des événements existants** pour toucher un public large

Quels sont les principaux projets dans le cadre de l'AAP PRSE 4 ?

Consolidation de l'événementiel

Printemps écologie 2025 (programmation transversale dans des lieux ressources) :

- Journée **d'ateliers thématiques sur l'alimentation et la nature** pour les scolaires
- Stands au **Marché du Printemps**
- **Journée d'animation** au lycée Guy Moquet (de la maternelle à la 3^{ème})
- **Journée dans les centres de loisirs** : stands (alimentation, santé..), activités (vélo, balade...)

➡ 4^{ème} édition de la Journée Ecole et Centres de loisirs (actions ciblées)

➡ **Accompagnement aux pratiques agro-écologiques sur un jardin partagé** (3 séances)

3^{ème} Distribution hebdomadaire de paniers solidaires AMAP

➡ **Distribution aux bénéficiaires du CCAS de fruits et légumes de saison bi**

➡ Focus groups bilan pour s'assurer de l'adéquation entre l'offre et les besoins

Quels sont les résultats obtenus ?

• **Événementiel** : Public large et nombreux touché par les animations.

→ Exemple de la journée d'ateliers, réalisée dans 36 classes :



420

Enfants sensibilisés

120

Adultes sensibilisés

• **Paniers** : Réduction des problématiques de carence chez les bénéficiaires



150

Paniers distribués à 55 foyers

Quels sont les autres éléments de la stratégie alimentation de la ville ?

• **Préservation de l'environnement** : réduction du gaspillage (ex : récupération des invendus des marchés forains), sensibilisation aux enjeux alimentaires...

• **Justice alimentaire** (ex : paniers AMAP)

• **Développement de l'agriculture en IDF** (ex: projet d'une ferme de 20 hectares dans le 77 pour alimenter la restauration collective de Gennevilliers)

• **Evaluation du travail commun sur le PAT et le CLS**

92. Villeneuve-la-Garenne – Sensibilisations autour des pollutions du quotidien et de la consommation courante

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- **Publics vulnérables** (en précarité énergétique, éloignés de l'information, personnes âgées...)



- **Logement, conditions d'habitat**
- **Polluants domestiques** (PE, qualité de l'air intérieur...)
- **Alimentation saine**



- Sensibilisation, formation
- Outillage, changement de pratiques



- 2025 : Réalisation des ateliers



© Villeneuve-la-Garenne

Articulation avec le PRSE 4



- **AAP PRSE 4** : Financement des ateliers dans leur totalité par l'AAP



- Inscription dans la **priorité 3 de l'axe 1 du PRSE4**



Grands principes de la démarche

- **Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**
- **Autonomisation des familles**, via des ateliers pratiques
- Amélioration de la **qualité de l'habitat**
- Proposition d'**alternatives écologiques**

Quelles sont les principales composantes du projet et les résultats obtenus ?

Polluants domestiques, produits ménagers, alimentation – Atelier pratiques

- ➔ **Pollution de l'air intérieur** : Sensibilisation (comprendre les sources et les impacts) + Confection d'une pomme d'ambre maison
- ➔ **Produits domestiques** : Sensibilisation (décrypter les étiquettes, repérer les PE) + Fabrication d'une lessive maison
- ➔ **Alimentation et ustensiles** : Sensibilisation (décrypter les étiquettes, repérer les PE) + Fabrication d'une pâte à tartiner maison

➤ **Satisfaction des participants** (information, alternatives faites maisons et écologiques)

➤ **30** Participants ayant fait les 3 ateliers

Sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau – Ateliers pratiques

- Ateliers sur une demi-journée avec différents temps :
 - Identification des appareils énergivores via une **maquette d'appartement**
 - ➔ **Jeux pédagogiques** autour des usagers du quotidien
 - **Quizz interactif** pour renforcer l'engagement
 - **Check énergétique** par un conseiller
 - Distribution d'un **kit énergétique eau et énergie**
- ➔ Organisation de ces ateliers lors d'événements existants (ex : Forum des Associations) ou en autonomie (ex : actions en pied d'immeuble)

➤ **Satisfaction des participants**

➤ **156** Bénéficiaires entre 2024 et 2025

3.7 : Exemples de mobilisation en Seine Saint-Denis (93)

93. Noisy-le-Sec – Formation pilote du Graine

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- Agents de la collectivité
- Population générale
- Publics vulnérables



- Adaptation au changement climatique
- Impacts sanitaires du changement climatique



- Formation, sensibilisation
- Changement de pratiques



- 2023 : Réalisation de la formation
- 2024 : Retour d'expérience (RETEX) à froid, pour adapter ensuite la formation



© Graine Île-de-France

Articulation avec le PRSE 4



- Sous-action 2 de l'action 1.3 du PRSE3
- Fiche-action 15.1 de l'axe 4 du PRSE4 dans la continuité de ce projet

Grands principes de la démarche

- **Implication de la ville pilote** pour la préparation de la formation
- **Formation concrète, ancrée dans le territoire**, pour s'adapter au mieux aux agents de la ville
- Formation donnant les clés pour **changer ses habitudes, sans culpabilisation**
- **Expression de la parole des publics**, pouvoir d'agir des citoyens

Quelles sont les principales composantes du projet ?

Contenu de la formation

- ➔ Formation sur la santé environnement, les impacts sanitaires du changement climatique et des vagues de chaleur
- ➔ Présentation des ressources (ex : écogestes) et techniques d'écoute active pour aborder ces sujets avec les habitants
- ➔ Temps collaboratifs : Jeu de rôles (cas pratiques), fresque du climat

Publics ciblés

- ➔ **Agents de la collectivité en contact avec le public** : 4 services majoritaires : espaces verts, population, guichet unique d'accueil, centre municipal de santé
- ➔ **Habitants de Noisy-le-Sec** (population générale et publics vulnérables), sensibilisés via ces acteurs relais

Comment cette formation a-t-elle été perçue par les participants ?

- Satisfaits de **l'accueil et de la communication**, du rythme et de la durée de la formation, du **contenu et des supports**, du nombre de participants, des échanges et des cas pratiques, des **animations et des ateliers de travail**
- Très satisfaits des **compétences et de la réactivité des formatrices**

➔ **100%** Des participants satisfaits, voire très satisfaits

Quelles sont les pistes d'évolution identifiées à la suite du RETEX ?

- **Préparation** : Travail de préparation et d'intervention avec la ville partenaire à maintenir et renforcer
- **Calendrier** : 2 jours de formation consécutifs, plutôt au printemps (avant les risques de vagues de chaleur)
- **Animation** : intervention d'une psychologue, amélioration du jeu de rôle, afin d'éviter toute posture verticale / injonctive

➔ **12** Agents de la ville ayant participé à session 1 (8 à la 2^{ème} session)

93. Le Blanc-Mesnil – CLS avec une approche Une Seule Santé

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- Population générale
- Publics vulnérables (femmes, enfants...)



- Une seule Santé
- Perturbateurs endocriniens, alimentation
- Antibiorésistance, vaccination...



- Formation, sensibilisation, solutions alternatives, outillage
- UFS, lutte contre l'habitat insalubre
- Recherche, partenariats...



- 2023-2028 : Contrat Local de Santé



© Le Blanc-Mesnil

Articulation avec le PRSE 4



- Collectivité membre du CAT du PRSE 4 (depuis 2024)
- Inscription du CLS dans les 4 axes du PRSE 4



Grands principes de la démarche

- Co-construction, **usager comme acteur de sa santé**
- **Réduction des inégalités socio-territoriales de santé**
- **Approche expérientielle**, s'appuyer sur les exemples (positifs et négatifs)
- **Transversalité** entre les thématiques, entre les services de la ville, liens avec la recherche

Quelles actions sont par exemple mises en œuvre dans le cadre du CLS ?

Perturbateurs endocriniens : une des 5 villes françaises pilotes du Projet Européen « Life ChemBee »

- ➔ **Formations au sein de la population (éco-supporters) & services de la Ville (éco-ambassadeurs)** sur 3 ans ➔ **5** Eco-supporter par an + **10-15** Eco-ambassadeurs par an
→ Accompagnement au changement de pratiques
- ➔ **Limitation de l'exposition aux PE** dans les ateliers culinaires organisés par la Ville (équilibre alimentaire, ustensiles...)
- ➔ Nettoyage des écoles avec des produits probiotiques ➔ **100%** des crèches, maternelles et élémentaires d'ici début 2027
→ **3 crèches** (janvier 2026) + 18 maternelles (septembre 2026) + 17 écoles éléments (janvier 2027)

Forum Une Seule Santé – juin 2025

- ➔ Thématiques : Antibiorésistance, PE, UFS, logement, métiers de la santé (présentation par l'AP-HP), moustique tigre, nature en ville, dépistage diabète de type 2 et hypertension artérielle
- ➔ 6 ateliers flash sous un angle USS + Vaccination gratuite

UFS : Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) des Tilleuls

- ➔ **Rénovation complète de 1830 logements** dans une logique UFS (matériau, isolation...)
- ➔ **Travail sur les îlots de chaleur, espaces verts** → Aucun abattage d'arbres, nouvelles plantations
- ➔ **Travail sur la gestion de eaux pluviales, raccordement à la géothermie**

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le CAT du PRSE 4 ?

- Rejoindre un **espace de partage et de dialogue**, pour s'inspirer des retours d'expérience
- Participer à l'évolution et l'expérimentation de projets → Besoin d'une **coordination régionale**

➔ **200** Participants (élèves, professionnels, grand public...)

3.8: Exemple de mobilisation en Val-de-Marne (94)

94. Vitry-sur-Seine – Actions contre les punaises de lit

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



• Population générale



- **Espèces nuisibles** (punaises de lit)
- **Logement, conditions d'habitat**



- Communication, sensibilisation
- Lutte contre la dissémination : Prêts de matériels, détection canine



- 2024 : Candidature à l'AAP



© Le Parisien /Fanny Delporte

Articulation avec le PRSE 4



- **AAP PRSE 4** : Co-financement ville / AAP (28 000€)
- Inscription dans la **priorité 11 de l'axe 3 du PRSE 4**



Grands principes de la démarche

- **Communication généralisée**, ciblant tous les publics, afin d'éviter les risques de stigmatisations
- **Accompagnement des personnes**, pour leur proposer des solutions fiables et adaptées
- Ciblage des **actions individuelles et collectives**

Quelles sont les principales composantes du projet et les résultats obtenus ?

Communication / Sensibilisation

Adaptation de la **plaquette régionale sur les punaises de lit en mode FALC**

- ➔ (facile à lire et à comprendre)
→ Mise à disposition au CCAS ,dans les relais mairies, auprès des bailleurs sociaux...
- ➔ **Affiches multilingues** (arabe, mandarin et tamoul) pour mettre dans les halls d'immeuble
- ➔ **Autocollants** pour les mobiliers infestés à jeter (mise à disposition des bailleurs sociaux)
- ➔ **Ateliers en pied d'immeubles et lors d'événements** (brocante, marché...) pour aller à la rencontre des habitants, avec la présence d'un formateur et d'une association

➤ **4** Premières animations réalisées (retours positifs)

➤ **Identification de la mairie comme un lieu où des solutions sont disponibles**

Actions de terrain

Dispositif de détection canine via un prestataire :

- Dépistage pour confirmer ou infirmer la présence avant ou après la mise en œuvre d'un traitement
 - Visite des zones mitoyennes dans les bâtiments collectifs (parties communes et logements voisins)
- ➔ **Prêt de dispositifs de vapeur sèche (gratuit)**, mis en place depuis mi-août 2025

➤ **4** Dispositifs de vapeur sèche à disposition (forte demande)

➤ **Communications régulières sur ces dispositifs** (journaux, réseaux sociaux...)

3.9 : Exemple de mobilisation dans le Val d'Oise (95)

95. Vauréal – Cour OASIS (Groupe scolaire des Moissons)

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- Jeunes enfants (élèves en maternelle et primaire)



- **Adaptation au changement climatique**
- **Santé mentale, bien-être**



- Revégétalisation, îlots de fraîcheur
- Désimperméabilisation
- Aménagement d'espaces favorisant l'autonomie, la sociabilité, la créativité...



- De septembre 2023 à décembre 2024



© caue95

Articulation avec le PRSE 4



- Dispositif **Création d'îlots de fraîcheurs** de la Région Île-de-France : 74 550€ financés sur un budget total de ~300 000€



- Inscription dans la **fiche-action 9.1 de l'Axe 3 du PRSE 4**



Grands principes de la démarche

- **Co-construction** du projet avec les bénéficiaires (adultes et enfants)
- Travail sur le **groupe scolaire dans son ensemble**
- **Démarche vertueuse** (réutilisation des matériaux, travail avec l'existant)
- Projet centré la **question des usages pour favoriser le bien-être et la santé**

Quelles ont été les principales étapes du projet ?



Identification du Groupe Scolaire des Moissons

Réalisation d'un **diagnostic en 2022** avec le Caue 95 pour identifier les groupes scolaires à enjeux



Groupe scolaire des Moissons :

- Bilan îlots de fraîcheur : Très mauvais
- Qualité écologique : moyen à mauvais
- Cours élémentaire potentiellement accidentogène



Définition du cahier des charges

2 Ateliers de concertation adultes (personnels de l'école, représentants des parents d'élèves...)

3 Ateliers pédagogiques enfants :

- Maternelle : 2 classes
- Élémentaire : Groupe de ~25 ambassadeurs

+ Présentation du projet finalisé aux adultes

Quels sont les principaux résultats obtenus ?

- **1 cour partagée entre l'école maternelle et élémentaire**, avec plusieurs espaces, dont :
 - Espace « parcours aventure », aire de jeux pour grimper ; plateau sportif
 - Espace « coin calme » (boîte à livres, assises, ombre...)
 - Espace pédagogique sur la thématique de l'eau (rivière sèche)
- **Augmentation de la biodiversité** (ex : plantation de 14 arbres de 20 espèces différentes)
- **Réduction de l'effet îlot de chaleur**, ombrage favorisé



855 m²

De surfaces plantées (contre 100m² avant le projet)



300

Élèves concernés (100 en maternelle, 200 en élémentaire)

95. Cergy Pontoise – Expérimentation d’une approche Une Seule Santé

Source : entretien PwC

Informations générales sur le projet



- Population générale
- Publics vulnérables (élèves)
- Professionnels de santé



- Une Seule Santé
- Perturbateurs endocriniens



- Sensibilisation, communication
- Formation
- Mise en réseau



- 2025 – 2026 : Expérimentation Une Seule Santé



Articulation avec le PRSE 4



- AAP PRSE 4 : Financement à 100% (31 460€)
- Inscription dans les **enjeux des Axes 1 et 4 du PRSE 4**

Grands principes de la démarche

- **Approche expérimentale**, identification de nouvelles manières d’agir
- Valorisation des pratiques existantes
- **Approche participative** (diagnostic « Une Seule santé » partagé et participatif)
- **Transversalité**, pluridisciplinarité
- Facilitation des échanges et des coopérations, fédération d’une communauté

Quelles actions sont par exemple mises en œuvre dans le cadre du projet et quels les résultats obtenus ?

Expérimentation Une Seule Santé – 1^{ère} étape : Réalisation d’un diagnostic et d’un plan commun

- ➔ Objectif : Mise en place d’un **comité technique territorial**, rassemblant des représentants des 3 santés
- ➔ Réalisation d’une **quarantaine d’entretiens** avec des acteurs des 3 santés
- Mise en relation avec des expert.e.s au niveau national dans les **ateliers** :
- ➔ Atelier de définition d’une problématique commune, 2 Ateliers de diagnostic partagé et participatif
- ➔ **Soirée-événement le jour international One Health** pour sensibiliser le territoire et faire se rencontrer des partenaires potentiels du projet

➔ Projet en partenariat avec l’ORS (moyens humains, lien avec son réseau d’expert.es)

➔ **Plusieurs enjeux Une Seule Santé identifiés** sur les systèmes alimentaires, l’eau, les sols

Perturbateurs endocriniens

- ➔ **Campagne de sensibilisation grand public** : Mise en forme et distribution dans les 13 communes d’une plaquette de communication
- Projet Européen Life Chem Bee : Formation pour la détection des PE de plusieurs éco-supporters** (agents faisant de la sensibilisation des collègues dans les bureaux)
- ➔ **Formation d’agents de la CACP et des villes** (1 session générale, 1 session plus spécifiquement dédiée à la petite enfance)
- ➔ **Sensibilisation des lycéens** : Poursuite en 2024 de l’opération régionale PELIF sur le « zéro phtalates » du Réseau Environnement Santé

➔ **20 000** Plaquettes de communication distribuées

➔ **5** Lycées ayant été sensibilisés (3 en 2023 et 2 en 2024)